

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

| | | | | | |
|----------------|----|------------------------------|----|----------------|----|
| SANTE PUBLIQUE | 01 | BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS | 02 | EDUCATION | 01 |
| SOCIAL | 01 | TRANSPORT | 03 | ADMINISTRATION | 14 |
| ECONOMIE | 01 | TELECOMMUNICATION | 03 | NON DEFINIS | 01 |

N° 3031

1 Avril 2024

1 April 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|---|----------------------|---|
| 1 | Reference | 05/AONO/ CAN 1er/CDPM/2024 du 21/03/2024 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/ CAN 1ER/CDPM/2024 DU 21/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PANNEAUX SOLAIRES Y COMPRIS RESERVOIR A EKEL MBENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,FINANCEMENT : BIP MINEE / EXERCICE 2024 |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | 17-04-2024 |
| 2 | Reference | _005/2024/AONO/C-HINA Lire |
| | Titre/objet | OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER . .N°_005/2024/AONO/C-HINA OF 26/03/2024FOR THE CONSTRUCTION OF VZC OF GAMDOUGOUM, COUNCIL IN MAYO-TSANAGA DIVISION, FAR NORTH REGION. |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | 23-04-2024 |
| 3 | Reference | 002/DP/C18/SP Lire |
| | Titre/objet | DECISION PREFECTORALE N° 002/DP/C18/SP PORTANT ANNULATION DU LOT 3 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N° 003/ AONO/C18/CDPM-SM/2024 DU 1ER MARS 2024, POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE FORMATION DES JEUNES AUX PETITS MÉTIERS DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 2ÈME, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | N/A |
| 4 | Reference | 12/AONO-PU/RN/D42/C-F/CIPM/SIGAMP/2024 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°12/AONO-PU/RN/D42/C-F/CIPM/SIGAMP/2024 DU 27/03/2024POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BADADJL |
| | Nature de prestation | Travaux |
| | Date de cloture | 19-04-2024 |
| 5 | Reference | 004/DC/MINT/CIPM/2024 Lire |
| | Titre/objet | AVIS DE DEMANDE DE COTATION DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINT/CIPM/2024 DU 27/03/2024POUR L'ACQUISITION DES PANNEAUX DE SIGNALISATION ET DES CÔNES DESTINÉS AUX OPÉRATIONS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRES. |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 24-04-2024 |



RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 6 | Reference | 001/A/OBC/CIPM/2024 DU 28/03/2024 Lire |
| | Titre/objet | ADDITIF N°001/A/OBC/CIPM/2024 DU 28/03/2024 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/OBC/CIPM/AG/2024 DU 08 MARS 2024 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES (ENCRE POUR IMPRIMANTES ET COPIEURS) DE LA REPROGRAPHIE A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN AU TITRE DE L'EXERCICE 2024. |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | N/A |
| 7 | Reference | 02/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 Lire |
| | Titre/objet | DECISIONN°02/DA/RN/D42/COMMUN-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 28 FEV 2024PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| 8 | Reference | 03/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 Lire |
| | Titre/objet | DECISIONN° 03 /DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 04 MARS 2024PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| 9 | Reference | 04/AONO/ CAN 1er/CDPM/2024 du 21/03/2024 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/ CAN 1ER/CDPM/2024 DU 21/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE POUR L'ALIMENTATION DU LYCEE BILINGUE DE NLONAKO ET DE L'EP EKEL KO'O DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,FINANCEMENT : BIP MINEE / EXERCICE 2024 |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | 17-04-2024 |
| 10 | Reference | 09/AONO/CAN 1ER/CDPM/2024 du 22/03/2024 Lire |
| | Titre/objet | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09/AONO/CAN 1ER/CDPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CMA D'EBOUM-MBENG DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINSANTE EXERCICE 2024 |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | 18-04-2024 |
| 11 | Reference | 01/AONO/CIPM/C-MKO/SG/ST/2024 Lire |
| | Titre/objet | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/CIPM/C-MKO/SG/ST/2024 DU 28/03/2024 POUR LA VIABILISATION DES ESPACES HABITABLES ET AMENAGEMENT DES ROUTES REPARTIS EN DEUX (02) LOTS |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières |
| | Date de cloture | 26-04-2024 |

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|----------------------|---|
| 12 | Reference | 003/AONO/TRADEX/CIPM/24 Lire |
| | Titre/objet | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/TRADEX/CIPM/24 DU 02 AVRIL 2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE REBAREMAGE ET REEPEUVE DES CUVES DE CERTAINES STATIONS-SERVICE TRADEX . |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | 30-04-2024 |

| | | |
|-----------|----------------------|---|
| 13 | Reference | N°02/C/CA2/2024 PORTANT ADDITIF N°015 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°02/C/CA2/2024 PORTANT ADDITIF N°015 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/ AONO/CA2/CIPM/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE MUNICIPALE DANS LA VILLE D'AKOM 2 (1ERE PHASE), DANS LA COMMUNE D'AKOM II |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|----------------------|---|
| 14 | Reference | 002/MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/24 du 28 mars 2024 Lire |
| | Titre/objet | LETRE DEDEMANDE DE COTATIONS N° 002/MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/24 DU 28 MARS 2024 RELATIVE À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DES POINTS FOCALUX MGP DES ARRONDISSEMENTS ET DES POINTS DE COLLECTE DES DONNÉES DANS LA CADRE DE LA GESTION DES PLAINTES POUR LE COMPTE DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 23-04-2024 |

| | | |
|-----------|----------------------|---|
| 15 | Reference | 01 Lire |
| | Titre/objet | ADDITIF RECTIFICATIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000005/ AONO/J/CRPM/2024 DU 27 FÉVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DES SECTIONS DE ROUTES : - TRONÇON 1 : ENTREE FOKOU-NKOLO 3(COLLEGE ADVENTISTE) AVEC DALOT EN BETON ARME SUR LA RIVIERE MINLO'O (2,100 KM); - TRONÇON 2 : CARREFOUR NKOABANG-STATION ESSENCE GREEN OIL DE NGONA (2,500 KM); - TRONÇON 3 : ENTREE MAISON BLANCHE NKOLO 2 (0,525 KM). DANS LES DEPARTEMENTS DE LA MEFOU ET AFAMBA & DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BIP MINTP- EXERCICE 2024 |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|----------------------|--|
| 16 | Reference | 01 Lire |
| | Titre/objet | ADDITIF RECTIFICATIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000007/AONO/J/CRPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR EBOGO-CARREFOUR ABONDO – OBOA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BIP MINTP- EXERCICE 2024 LE GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS. LES RECTIFICATIFS SUIVANTS SONT APPORTÉS À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ: FINANCEMENT: BIP MINTP- EXERCICE 2024 LE GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|---|
| 17 | Reference 000025/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 000025/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 13 MARS 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/MINJEC/CIPM/2024 DU 13 FEVRIER 2024 EN VUE DU SERVICE EXTERIEUR DE GARDIENNAGE DES BATIMENTS DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 18 | Reference 01/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 Lire Titre/objet DECISIONN°/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 28 FEV 2024PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 19 | Reference 04/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 Lire Titre/objet DECISIONN°04/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 04 MARS 2024PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 20 | Reference 06/AONO/CAN 1ER/CDPM/2024 du 21/03/2024 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CAN 1ER/CDPM/2024 DU 21/03/2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN SCOLAIRE A L'EP MBARESSOUMTOU DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINDUB EXERCICE 2024 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 17-04-2024 |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 21 | Reference 07/AONO/CAN 1ER/CDPM/2024 du 22/03/2024 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/CAN 1ER/CDPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DES ARTERES DE LACOMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,FINANCEMENT : BIP MINFOF EXERCICE 2024 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 18-04-2024 |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 22 | Reference 08/AONO/CAN 1ER/CDPM/2024 du 22/03/2024 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08 /AONO/CAN 1ER/CDPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU POSTE AGRICOLE D'EGNOKI DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2024 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 18-04-2024 |
|-----------|--|



RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [11/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCÉDURE D'URGENCE N°0.011/AONO-PU/RN/D42/CIPM/SIGAMP/2024 DU 27/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REPROFILAGE DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR LAM- ANCIENNECHEFFERIE LAM 4,940 KM

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 19-04-2024

24

Reference [12/AONO/ CAN 1er/CDPM/2024 du 22/03/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/AONO/ CAN 1ER/CDPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'EM MBARRESOUMTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINEDUB / EXERCICE 2024

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 19-04-2024

25

Reference [02/AONO/C.MKO/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C.MKO/CIPM/2024 DU 28/03/2024 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE NKANGAZOCK, YAPENDA ET BEDALE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 26-04-2024

26

Reference [03/AONO/CIPM/C-MKO/SG/ST/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet 03/AONO/CIPM/C-MKO/SG/ST/2024 DU 28/03/ 2024 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES AU CENTRE URBAIN DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 26-04-2024

27

Reference [003/DC/MINT/CIPM/2024 DU 27/03/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/MINT/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATERIEL DU SYSTEME COMMUN DE RADIOCOMMUNICATION DANS LES LOCALITES DE MOLOUNDOU ET SOCAMBO.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 24-04-2024

28

Reference [ADDITIF N°01](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 01ER MARS 2024 POUR LA FOURNITURE DES POCHEs A SANG À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [004/IT/CHINA/TBCA/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet INVITATION TO TENDERN° 004/IT/CHINA/TBCA/2024 OF 25WRS 2024FORTHESUPPLY OF AFOUR-WHEEL-DRIVE (4*4) PICK-UP VEHICLE TO THE HINA COUNCIL,MAYO TSANAGA DIVISION;FAR-NORTH REGION[FOLLOWING EMERGENCY PROCEDURE).

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture 24-04-2024

30

Reference [001/MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/24 du 28 mars 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N° 001/MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/24 DU 28 MARS 2024 RELATIVE À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS (MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ACCESSOIRES) POUR LE COMPTE DU L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 23-04-2024

31

Reference [001](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL A CANDIDATURES N°001 DU 28 MARS 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN.E RESPONSABLE DE LA COMPOSANTE 2 AU SEIN DE LA CELLULE DE GESTION DU PROJET DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) DATE : 28 MARS 2024 FINANCEMENT : IDA : 69870-CM

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 18-04-2024

32

Reference [11/AONO/CAN 1ER/CDPM/ 2024 du 22/03/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEB N° 11/AONO/CAN 1ER/CDPM/ 2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATIONDE L'ECOLE MATERNELLE GROUPE 2 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINDUB EXERCICE 2024

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 19-04-2024

33

Reference [004/MINPOSTEL/PATNUC-UGP/CCCM-SPI/CSPM/SPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet LETTRE D'INVITATION À SOUMETTRE UNE PROPOSITIONSERVICES DE CONSULTANTSDESIGNATION DE LA MISSION : SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION D'UNE CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DES INFRASTRUCTURES ET DE LA DEMANDE DES ENTITÉS PUBLIQUES EN COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES AU CAMEROUNDP 004/MINPOSTEL/PATNUC-UGP/CCCM-SPI/CSPM/SPM/2024 DU 01 AVRIL 2024FINANCEMENT : IDA CRÉDIT N°69870-CMPAYS : CAMEROUNDATE : 01 AVRIL 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 15-04-2024

34

Reference [01](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000006/AONO/J/CRPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA BOUCLE CARREFOUR INTER R0124 – BOUCLE NEW CENTURY, DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BIP MINTP- EXERCICE 2024

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|--|
| 35 | <p>Reference 01 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000003/AONO/J/CRPM/2024 DU 26 FÉVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN BETON BITUMINEUX DES TRONCONS DE ROUTE. TRONCON 1 : CARREFOUR MVOG NNOMO -CARREFOUR SERGY-CARREFOUR MVOG NNOMO TRONCON 2 : CARREFOUR OSSOESSAM-NYIMI CHATEAU DANS LA REGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BIP MINTP- EXERCICE 2024</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 36 | <p>Reference 0000 Lire</p> <p>Titre/objet A L'ATTENTION DES SOUMISSIONNAIRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000007/AONO/J/CRPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR EBOGO-CARREFOUR ABONDO – OBOA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000008/AONO/J/CRPM/2024 DU 28 FÉVRIER 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN BÉTON BITUMINEUX DU TRONÇON DE ROUTE GROUPE SCOLAIRE BILINGUE AMARYLLIS-INTERSECTION TRONÇON DE ROUTE MBALLA, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 37 | <p>Reference 2024/00004/C/MINFI/SG Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 2024/00004/C/MINFI/SG PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT N°00018/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LA SELECTION D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET YAOUNDE CŒUR DE VILLE FINANCEMENT : CONVENTION CCM 1278 01 S, LIGNE « AUDITS SUPERVISION, COMMUNICATION, CONSULTANTS ».</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 38 | <p>Reference 05/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet DECISIONN°05/DA/RN/D42/C0MMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 05 MARS 2024PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 39 | <p>Reference 05/AONO/C-GUERE /CIPM/ROUTE/2024 Lire</p> <p>Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°005/ONIT/ MO/G - C/ 2024 OF 18/03/2024 ON AN URGE PROCEDURE RELATIVE FOR THE REHABILITATION OF GUIBI-DJOUGOUMTA ROAD IN THE GUERE COUNCIL, MAYO-DANAY DIVISION, FAR- NORTH REGION FINANCE: PIB FISCAL YEAR 2024</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 15-04-2024</p> |
|-----------|--|

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|---|
| 40 | <p>Reference 002/AONO/C/HINA/CIPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C.HINA/CIPM/2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE DANS LES LOCALITES HINA WINDE DANS LA MUNICIPALITE DE HINA, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA. REGION DEL'EXTREME-NORD.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 23-04-2024</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 41 | <p>Reference 005/AONO/C.MERI/CIPM/AI/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE OUVERT N°005/AONO/C-MERL/CIPM/AI/2024 DU 26/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A OURO- GALDIMA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MERI, DEPARTEMENT DU DUMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES EXERCICE 2024</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 22-04-2024</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 42 | <p>Reference 001/DC/C-HINA/CIPM//2024 Lire</p> <p>Titre/objet OPINION OF OPENED NATIOAL001/DC/ HINA-C/ITB /2024 OF 27/03/2024 INVITATION TO TENDRE NOTICE LAUNCHED IN EMERGENCY FOR THE SUPPLY OF DIDACTICS EQUIPMENTS IN THE HINA SUBDIVISION DEPARTMENT, IN MAYOTSANAGA DIVISION, FAR-NORTH REGION</p> <p>Nature de prestation Fournitures</p> <p>Date de cloture 26-04-2024</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 43 | <p>Reference 004/AONO/C.MERI/CIPM/TBEC/2024 Lire</p> <p>Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C.MERL/CIPM/TBEC/2024 DU 26/03/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZALLA LOT 1, DE CINQ SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOULEK LOT 2 ET TROIS SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZAKALLIAO LOT 3 DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP MINEDUB), EXERCICE 2024</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 22-04-2024</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 44 | <p>Reference 02/RQ/ TC/TCITB/ BIP/ 2024 Lire</p> <p>Titre/objet REQUEST FOR QUOTATION N° 02/RQ/ TC/TCITB/ BIP/ 2024 OF 28/03/2024 THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE REHABILITATION OF CEAC CENTER, BAMBUI IN TUBAH SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTHWEST REGION. FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2024</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 23-04-2024</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 45 | <p>Reference 02/RQ/BC/BCITB/2024 OF 26/03/2024 Lire</p> <p>Titre/objet REQUEST FOR QOUTATION N° 02/RQ/BC/BCITB/2024 OF 26/03/2024, FOR THE SUPPLY OF EQUIPMENTS TO THE BESSI COMMUNITY HALL IN BATIBO SUB-DIVISION MOMO DIVISION OF THE NORTH WEST REGION FUNDING: MINADER - PUBLIC INVESTMENT BUDGET FOR 2024</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 23-04-2024</p> |
|-----------|--|



COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/ CAN 1ER/CDPM/2024 DU 21/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PANNEAUX SOLAIRES Y COMPRIS RESERVOIR A EKEL MBENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINEE / EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PANNEAUX SOLAIRES Y COMPRIS RESERVOIR A EKEL MBENG** dans la Commune de Nkongsamba 1er, Arrondissement de Nkongsamba 1er.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la **Construction d'un forage Equipé de panneaux solaires y Compris réservoir à EKEL MBENG** dans la commune de Nkongsamba 1er, Arrondissement de Nkongsamba 1er.

| N° | Nature de la prestation | Localité | Arrondissement | Administration bénéficiaire |
|--------|--|-------------------|----------------|---|
| Unique | TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PANNEAUX SOLAIRES Y COMPRIS RESERVOIR A EKEL MBENG, Arrondissement de Nkongsamba 1er. | EKEL MBENG | Nkongsamba 1er | commune de d'arrondissement de Nkongsamba 1er |

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

- ETUDE PRELIMINAIRE ET MOBILISATION ;
- FORATION ;
- CONSTRUCTION D'UN SUPPORT POUR BACHE BLEUE DE 3 m3 (hauteur sous radier 5 m) ;
- CANALISATION ;
- BORNES FONTAINES ;
- TRAVAUX DE GENIE CIVIL ;
- FOURNITURE ET POSE KIT SOLAIRE AVEC POMPE ET RACCORDEMENT ;
- PRESTATIONS DIVERSES.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du MINEE, en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

| N° | Nature de la Prestation | Montant Prévisionnel TTC | Imputation Budgétaire |
|----|-------------------------|--------------------------|-----------------------|
|----|-------------------------|--------------------------|-----------------------|

| | | | |
|--------|---|--|-------|
| Unique | TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PANNEAUX SOLAIRES Y COMPRIS RESERVOIR A EKEL MBENG, arrondissement de Nkongsamba 1er. | 17 710 000 (Dix-Sept millions Sept Cent Dix mille) F.CFA | ----- |
|--------|---|--|-------|

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux petites et moyennes Entreprises de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du MINEE, en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

| N° | Nature de la Prestation | Montant Prévisionnel TTC | Imputation Budgétaire |
|--------|---|--|-----------------------|
| Unique | TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PANNEAUX SOLAIRES Y COMPRIS RESERVOIR A EKEL MBENG, arrondissement de Nkongsamba 1er. | 17 710 000 (Dix-Sept millions Sept Cent Dix mille) F.CFA | ----- |

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, dès la Recette Municipale de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) F.CFA**. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, à remettre en un pli scellé et récépissé sous pli fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **17/04/2024, à 12 heures** (heure locale).

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CAN 1er/CDPM/2024 du
 PANNEAUX SOLAIRES Y COMPRIS RESERVOIR A EKEL MBENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE N
 MOUNGO, REGION DU LITTORAL, Financement : BIP M
 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 jours à compter de la date de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par le chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **354 200 (Trois cent cinquante-quatre millions)**. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu aux Marchés (CDPM) du Mounjo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exclusion ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
- Une soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- Le sous-détail des prix unitaires ;
- Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- Références de l'Entreprise ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins la note 10 sur 20 conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

14. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre (à prix anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours** à compter de la date fixée pour la remise d'offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'œuvre auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Moundou, (Ingénieur), le cas échéant.

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

COMMUNE DE HINA

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER . .N°_005/2024/AONO/C-HİNA OF 26/03/2024FOR THE CONSTRUCTION OF VZC OF GAMDOUGOUM, COUNCIL IN MAYO-TSANAGA DIVISION, FAR NORTH REGION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

On The Mayor ofHina, Contracting Authority launches an Open National invitation to Tender for construction ofVZC OF GAMDOUGOUM inTheMayo - Tsanaga Division. This Invitation to Tender consists of only one concern.

2. Consistance des prestations

The allowances Involve the following tasks inter alia:

Cleaning
Terracing
Foundation
Elévation for superstructure
Framework
Wood work and metallic work
Electricity
Paint and varnish
Revetment
Plumbing
VRD

3. Cout Prévisionnel

estimated amount of 32 000 000 (thirty' two millions) CFA

4. Financement

is allocated by The Public Investment Budget of the Ministry of agriculture and rural development part of the Fiscal Year 2024,

5. Consultation du Dossier

Upon publication of this notice, the Tender Dossier is available during business hours at the SECRETARIAT PARTICULIER DU MAIRE DE LA COMMUNE DE HINA.

6. Acquisition du Dossier

Folder Tender can be obtained from the SECRETARIAT PARTICULIER DU MAIRE of the HINA council upon publication of this notice, upon presentation of a receipt of payment to the Treasury of a non-refundable sum of forty five thousand (40,000) francs CFA respect of purchase of application fee.

7. Remises des offres

Each offer, written In French or in English, six (06) copies, one (01) original and five (05) copies labeled as such, meet the requirements of the Tender Dossier, will be filed against receipt under sealed envelopes, with the Chairman of HINA council Support Unit to launch the tenders, at 23/04/2024 by 12:00 am local time and will be marked:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER . .
N°_005/2024/AONO/C-HINA OF 26/03/2024
FOR THE CONSTRUCTION OF VZC OF GAMDOUGOUM, COUNCIL IN MAYO-TSANAGA**

DIVISION, FAR NORTH REGION.

8. Delai de Livraison

The execution deadline sets by the Project Owner is three (03) months. This period includes the Rainy seasons, weather and some other factors with effect from the day of works' notification; signing's date of the contract.

9. Cautionnement Provisoire

All the bidder have to joint to her administrative document a deposit of submission establish by the bank of first order accept by the minister of finance in which the list is present in DAO, with amount of 2% of predict cost TTC equal to 640 000 FCFA valid for thirteen (30) days under the original date of validity of tender.

10. Recevabilité des Offres

Lest they be rejected, should compulsory be submitted only the originals and copies of the other required administrative documents (valid) certified by either the issuing service or an administrative authority in keeping with the requirements of the special tender regulation. They must date less than three (3) months and valid on the day of the tender disclosure.

11. Ouverture des Plis

Tenders disclosure will be done in one stage on 23/04/2024 at 13.00 am prompt at the meeting Hall of the chairman of HINA council in the presence of the applicants, Only they may attend the opening session or have themselves represented by a duly person of their choice (even in case of joint venture) having a sound knowledge of their file.

12. Critères d'évaluation

1.1. Eliminatorv criteria

1.1.1. Administrative documents

- a) Incomplète or non-compliant administrative file
- b) False déclaration or forged document

1.1.1.2. Technical proposa!

- a) Incomplète or non-compliant file
- b) Faise déclaration or forged document
- c) The turnover of at least thirty two millions (32 .000.000) CFA F for the last three (3) years in Building and Public Works sector.
- d) Failure to show proof as the principal foreman ofa building site, in roads' construction over the lasî three (3) years.
- e) Absence in the technical proposai of a column indicating the organization, planning and understandingof the project.
- f) driver work not register to the National Order ofCivil Engineer
- g)No possession in ownor absence of loan contraci a graderand a car,pick up,van
- h) Failure to score at Jeast thirtecn (13) essctiaï criteria over seventeeo (17).

1.1.2. Financial tender

- a) Incomplète financial tender
- b) Non-compliant file
- c) Omission ofa quantifiedunit price fromi the price schedule

1.2. ESSENTIAL CRITERIA

Assessment ofthe persona! qualification in their posi.

- Fmancial situation
- Expériences
- Personals
- Materials
- Work methodology of exécution and planning
- Général présentation oftenders.

13. Attribution

The Chairman HINA council, Contracting Authority grants the contract to the applicant whose file, technicaliy sidiled, assessed appealing wiih the lowest bid deemed to be and subsîantially in accordance with the tender file.

14. Durée Validité des Offres

Applicants will be bound by their tenders for a period of ninety (90) days with effect from the tender-submission deadline.

15. Renseignements Complémentaires

The additional information of a technical nature may be obtained every day during woricin^ hours in HINA Council.

HINA le 25 Mars 2024

Le MAIRE

HAMADOU MAMOUD

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

DECISION PREFECTORALE N° 002/DP/C18/SP PORTANT ANNULATION DU LOT 3 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N° 003/ AONO/C18/CDPM-SM/2024 DU 1ER MARS 2024, POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE FORMATION DES JEUNES AUX PETITS MÉTIERS DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 2ÈME, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME

OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,

(Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008, portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008, fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de Monsieur **ABONDO Cyrille Yvan**, aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga Maritime ;

Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018, prescrivant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant la lettre n°000171/L/MINJEC/SG/DEP/SP/CEA2 du 28 février 2024 du Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique.

Considérant le procès-verbal de la session spéciale du Cadre de Concertation de Suivi de l'Exécution Physico-financière du Budget d'Investissement Public tenue le 26 mars 2024 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert en Procédure d'Urgence, n° **003/AONO/C18/CDPM-SM/2024** du **1^{er} mars 2024**, pour les travaux de construction des infrastructures dans l'Arrondissement d'EDEA 2^{ème}, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, repartis en trois (03) lots ;

DECIDE :

Article 1^{er}: Le Lot 3 de l'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert, en Procédure d'Urgence, susvisé est annulé.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

EDEA le 27 Mars 2024

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

COMMUNE DE FIGUIL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°12/AONO-PU/RN/D42/C-F/CIPM/SIGAMP/2024 DU 27/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BADADJL**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BA
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de L'exécution du Budget Communal de L'exercice 2024, le Maire de la Commune de FIGUIL, Maitre d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction d'une salle de classe à l'école publique de BADADJL.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- ^ Travaux préparatoire ;
 - ^ Terrassements;
 - ^ Fondations;
 - ^ Maçonnerie et béton en élévation;
 - ^ Charpente - Couverture;
 - ^ Menuiserie métallique;
 - ^ Electricité;
 - ^ Peinture;
- équipement

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de neuf millions (9000000) francs CFA

4. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en lots.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Commune, pour le compte de l'exercice 2024. Imputation:220 100

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de FIGUIL sise à la Commune de FIGUIL, Téléphone:222 39 70 17 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de FIGUIL sise à la Commune de FIGUIL, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Commune, contre versement d'une somme non remboursable de Dix mille (10 000)francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de FIGUIL.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept(07) exemplaires dont un (01) original et six (06)copies marquées comme telles, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics(SIGAMP) de FIGUIL sise à la Commune de FIGUIL au plus tard le 19/04/2024 à 10 heures au plus tard et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N°12/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/S1GAMP/2024 du 27/03/2024

Pour les travaux de construction d'une salle de classe à l'école publique de BADADJI dans la Commune de FIGUIL

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois(03) mois maximum.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit cent quatre-vingt mille (180 000) Francs CFA valable pendant trente (30)jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de FIGUIL sise à la Commune de FIGUIL, Téléphone:222 39 70 17 dès publication du présent avis.

13. Ouverture des Plis

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- 'Absence d'une pièce administrative requise après un délai de 48heurespour se conformer;
- 'Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- 'Absence de la caution de soumission;
- 'Absence de la déclaration de non abandon de chantier;

- 'Note technique inférieure à 70%;
- 'Non-conformitédumodèledesoumissionauDAO;
- 'Offre financière incomplèteetl'absenced'unprixunitairequantifié.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- ? Situation financière ;
 - ? Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières;
 - ? Expérience de l'entreprise ;
 - ? Personnels(Moyens humains);
 - ? Matériels de chantiers à mobiliser ;
 - ? Attestation de visite de site assorti d'un rapport de visite de site ;
 - ? Méthodologie d'exécution des.travaux et planning ;
 - ? Présentation générale des offres ;
 - ? CCTP et CCAP paraphés et signés à la dernière page.
- NB:Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu une note technique au moins égal ou supérieur à 70% seront admis à l'analyse financière

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de FIGUIL sise à la Commune de FIGUIL.

FIGUIL le 27 Mars 2024

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AVIS DE DEMANDE DE COTATION DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINT/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR L'ACQUISITION DES PANNEAUX DE SIGNALISATION ET DES CÔNES DESTINÉS AUX OPÉRATIONS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 46 153 02 330010 524311.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Transports lance une Demande de Cotation relatif à l'acquisition des panneaux de signalisation et des cônes destinés aux opérations de prévention et de sécurité routières du Département Ministériel dont il a la charge.

2. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.

3. Participation et origine

La présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, seront financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Transports, Exercice 2024, Imputation : 58 46 153 02 330010 524311.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures et jours ouvrables au Ministère des Transports, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, (porte C 120) tél. 222 23 31 73, dès publication du présent avis.

La version électronique sur la plateforme COLEP'S est disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm>, <http://www.publicscontracts.cm> dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère des Transports, Service des Marchés, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEP'S disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

TAILLE ET FORMAT DES FICHIERS

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'Offre Administrative ;

15 MO pour l'Offre Technique ;

5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

7. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires, un délai de vingt et un (21) jours à compter de la date de publication du présent Avis de Demande de Cotation, pour déposer leurs offres.

Pour la soumission hors ligne, Les offres paraphées, rédigées en Français ou en Anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) Original et cinq (05) copies marquées comme telles, seront déposées au service des Marchés du Ministère des Transports porte C120 ,tél. 222 23 31 73, au plus tard le 24/04/2024 à 13 heures et devront porter la mention.

« DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINT/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR L'ACQUISITION DES PANNEAUX DE SIGNALISATION ET DES CÔNES DESTINÉS AUX OPÉRATIONS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRES.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 24/04/2024 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

8. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de 03 (trois) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

9. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives devront obligatoirement être datées de trois (03) mois au plus à la date limite de dépôt des offres et être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à quatre cent mille (400 000) Francs CFA établie par une banque de 1^{er} Ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre des Finances du Cameroun et d'une durée de validité de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'absence ou le non-respect du model de la caution de soumission à l'ouverture entraine le rejet pur et simple de l'offre sans recours.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 24/04/2024 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

11. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre présente les critères de qualification administratives, techniques et financières requises et évaluée la moins disante.

Les rabais

Pour être pris en compte, les éventuels rabais consentis devront être mentionnés en chiffres et en lettres et non en manuscrits sur la lettre à soumission.

MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le mode en ligne ou hors ligne.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante (60) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Direction des Affaires Générales Service des Marchés (porte C120), Tél. 222 23 31 73

ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 27 Mars 2024

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

ADDITIF N°001/A/OBC/CIPM/2024 DU 28/03/2024 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/OBC/CIPM/AG/2024 DU 08 MARS 2024 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES (ENCRES POUR IMPRIMANTES ET COPIEURS) DE LA REPROGRAPHIE A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN AU TITRE DE L'EXERCICE 2024.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

| 1 | Ouverture des Plis |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu en un temps dans les locaux de l'Office du Baccalauréat du Cameroun le 28/ 2024 à 13 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p><u>Lire :</u></p> <p>Avis d'Appel d'Offres</p> <p>13. Ouverture des plis</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu en un seul temps dans les locaux de l'Office du Baccalauréat du Cameroun le 02 avril 2024 à 13 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> <p>Le reste sans changement.</p> <p>Le présent rectificatif sera publié et enregistré partout où besoin sera.</p> |

YAOUNDE le 27 Mars 2024

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

COMMUNE DE FIGUIL

DECISIONN°02/DA/RN/D42/COMMUN-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 28 FEV 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Article 1er: L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'offres suscités:

| N° AONO | Adjudicataire | Montant TTC (en FCFA) | Délai d'exécution |
|---------|---|-----------------------|-------------------|
| 2 | ETS ARA CONSTRUCTION BP: Garoua Tel: 6 99 24 55 24 | 23 957 160 | 03 mois |

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

FIGUIL le 28 Février 2024

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNE DE FIGUIL

DECISIONN° 03 /DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 04 MARS 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Article 1er: L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire des marchés relatifs à l'Avis d'Appel d'offres suscité:

| N° AONO | N° LOT | Adjudicataire | Montant TTC (en FCFA) | Délai d'exécution |
|---------|--------|---|-----------------------|-------------------|
| 03 | 1 | ETS ARA CONSTRUCTION BP: Garoua Tel: 6 99 24 55 24 | 7 982 112 | 03 mois |
| | 2 | ETS ARA CONSTRUCTION BP:Garoua Tel: 6 99 24 55 24 | 7 982 112 | 03 mois |

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

FIGUIL le 4 Mars 2024

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/ CAN 1ER/CDPM/2024 DU 21/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE POUR L'ALIMENTATION DU LYCEE BILINGUE DE NLONAKO ET DE L'EP EKEL KO'O DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINEE / EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE POUR L'ALIMENTATION DU LYCEE BILINGUE DE NLONAKO ET DE L'EP EKEL KO'O** dans la Commune de Nkongsamba 1er, Arrondissement de Nkongsamba 1er.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la **Construction d'une mini adduction d'eau potable pour l'alimentation du Lycée Bilingue de Nlonako et de l'EP EKEL KO'O** dans la commune de Nkongsamba 1er, Arrondissement de Nkongsamba 1er.

| N° | Nature de la prestation | Localité | Arrondissement | Administration bénéficiaire |
|--------|---|-----------|----------------|---|
| Unique | TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE POUR L'ALIMENTATION DU LYCEE BILINGUE DE NLONAKO ET DE L'EP EKEL KO'O, Arrondissement de Nkongsamba 1er. | EKEL KO'O | Nkongsamba 1er | commune de d'arrondissement de Nkongsamba 1er |

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :
Les travaux comprennent :

- ETUDE PRELIMINAIRE ET MOBILISATION ;
- FORATION ;
- CONSTRUCTION D'UN SUPPORT POUR BACHE BLEUE DE 3 m3 (hauteur sous radier 6 m) ;
- POMPE , ALIMENTATION SOLAIRE ET CANALISATION ;
- PRESTATIONS DIVERSES.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du MINEE, en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

| N° | Nature de la Prestation | Montant Prévisionnel TTC | Imputation Budgétaire |
|--------|---|--|-----------------------|
| Unique | TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE POUR L'ALIMENTATION DU LYCEE BILINGUE DE NLONAKO ET DE L'EP EKEL KO'O, arrondissement de Nkongsamba 1er. | 27 000 0 000 (Vingt-Sept millions) F.CFA | ----- |

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux petites et moyennes Entreprises de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du MINEE, en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

| N° | Nature de la Prestation | Montant Prévisionnel TTC | Imputation Budgétaire |
|--------|---|--|-----------------------|
| Unique | TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE POUR L'ALIMENTATION DU LYCEE BILINGUE DE NLONAKO ET DE L'EP EKEL KO'O, arrondissement de Nkongsamba 1er. | 27 000 0 000 (Vingt-Sept millions) F.CFA | ----- |

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, dès la Recette Municipale de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de Quarante Cinq millions. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, à remettre sous pli fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **17/04/2024 à 12 heures** (heure locale).

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE

N°04/AONO/CAN 1er/CDPM/2024 du 21/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE POUR L'ALIMENTATION DU LYCEE BILINGUE DE NLONAKO ET DE L'EP EKEL KO'O DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, MINEE / Exercice 2024

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEVOUILLAGE

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par le chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **540 000 (Cinq cent quarante mille) francs**. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions, les dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu à la CDPM des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exclusion de la caution ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de déclarer l'offre nulle ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
 - Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- Références de l'Entreprise ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

14. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire ayant fait l'offre la plus anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble des critères techniques.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'œuvre auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Moundou, (Ingénieur), le cas échéant.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après :

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09/AONO/CAN 1ER/CDPM/2024
DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CMA D'EBOUM-MBENG DANS LA
COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU
MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINSANTE EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 40 047 06 641437 464211 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, **pour Les TRAVAUX DE REHABILITATION DU CMA D'EBOUM-MBENG dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les TRAVAUX DE REHABILITATION DU CMA D'EBOUM-MBENG dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er.

| N° | Nature de la prestation | Localité | Arrondissement | Administration bénéficiaire |
|--------|--|-------------|----------------|--|
| Unique | TRAVAUX DE REHABILITATION DU CMA D'EBOUM-MBENG, dans Arrondissement de Nkongsamba 1er. | EBOUM-MBENG | Nkongsamba 1er | Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er |

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES-ETUDES ;
- TERRASSEMENT ;
- FONDATIONS ;
- MAÇONNERIE – ELEVATION ;
- CHARPENTE – COUVERTURE ; PLAFOND ;
- MENUISERIE METALLIQUE ;
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE ;
- V.R.D

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du MINSANTE, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

| N° | Nature de la Prestation | Montant Prévisionnel TTC | Imputation Budgétaire |
|----|-------------------------|--------------------------|-----------------------|
|----|-------------------------|--------------------------|-----------------------|

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu des Marchés (CDPM) du Mounjo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception
- Non-conformité dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
 - Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
 - Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- Références de l'Entreprise ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

14. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire (à prix anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours** à compter de la date fixée pour la remise d

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'œuvre auprès du Chef de Service du Patrimoine du Moungo, (Ingénieur), le cas échéant.

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.



COMMUNE DE MOUANKO

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°01/AONO/CIPM/C-MKO/SG/ST/2024 DU 28/03/2024 POUR LA VIABILISATION DES ESPACES
HABITABLES ET AMENAGEMENT DES ROUTES REPARTIS EN DEUX (02) LOTS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 38 100 020 641430 522119 82

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'appel d'offres porte sur l'exécution des travaux de **la viabilisation des espaces habitables et aménagement des routes repartis en deux (02) lots** :

- **Lot 1 : Travaux de Viabilisation du Centre Administratif de MOUANKO**
- **Lot 2 : Aménagement du Tronçon de Route Pont -Ancienne Station de MOUANKO**

Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Lot 1 : Travaux de Viabilisation du Centre Administratif de MOUANKO

- Installations ;
- Nettoyage et Terrassements ;
- Chaussée ;
- Assainissement – Drainage ;
- Divers ;
- Intervention sur les réseaux.

- Lot 2 : Aménagement du Tronçon de Route Pont -Ancienne Station de MOUANKO

- Installations ;
- Nettoyage et Terrassements ;
- Assainissement – Drainage.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des opérations issues des études préalables est de :

- Lot 1 : Travaux de Viabilisation du Centre Administratif de MOUANKO **60.000.000 (soixante millions) Francs CFA.**
- Lot 2 : Aménagement du Tronçon de Route Pont -Ancienne Station de MOUANKO **100 000 000 (cent millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux de la viabilisation des espaces habitables et aménagement des routes sont repartis en deux (02) lots dissociables.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises installées au Cameroun et non exclues de la Commande Publique.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINH DU EXERCICE 2024, TRANSFERES A LA COMMUNE DE MOUANKO, avec les imputations budgétaires suivantes : **56 38 100 020 641430 522119 827** pour le Lot 1 et **56 38 121 785 641430 523511 825** pour le Lot 2.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la mairie de **MOUANKO**, aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire, tél **679530706**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Mairie de **Mouanko** sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier payable à la Recette Municipale de Mouanko à hauteur de **Cent Cinquante Mille (150 000) Francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie de **Mouanko**, sis à la Mairie de **Mouanko** au plus tard le **26/04/2024 à 11 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« **AVIS d'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE** N°01/

- **Lot 1 : Travaux de Viabilisation du Centre Administratif de MOUANKO**

OU

- **Lot 2 : Aménagement du Tronçon de Route Pont -Ancienne Station de MOUANKO Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral**

Financement BIP MINH DU 2024 – CREDITS TRANSFERES A LA COMMUNE DE MOUANKO

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à Quatre (04) mois pour **chaque Lot**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré au-delà de la date limite de validité des offres, par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°11), le montant est de 2 % du montant TTC du financement pour chaque LOT soit :

- **1 200 000 (un million deux cent mille) FCFA** pour le LOT 1
- **2 000 000 (deux millions) FCFA** pour le LOT 2

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

- La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

- L'absence d'une pièce à l'ouverture des offres entraîne l'élimination des candidats. Un délai supplémentaire d'au plus quarante-huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **26/04/2024** à partir de **12 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés, à la salle de réunion de la Mairie de Mouanko. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères Eliminatoires

Les critères éliminatoires repartis en 02 (deux) Lots fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence d'un des trois volumes ;
- Absence d'un exemplaire dans un volume ;
- Absence d'une pièce ou non-conformité des pièces du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure supérieure ou égale à **75%** soit **36 sous critères sur 48** ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés, de non exclusion et de non appartenance des entreprises défaillantes.

Critères Essentiels

Les critères dits essentiels repartis en 02 (deux) sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats a exécuté les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience de l'Entreprise ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie ;
- Présentation de l'offre.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un même soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat particulier de la Commune de **Mouanko**, Tél : **(679 53 07 06)**, BP : 12 **Mouanko**.

L'Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent appel d'offres.

19. Dénonciation

Corruption ou mauvaises pratiques « pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48**.

MOUANKO le 28 Mars 2024

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

TRADEX S.A

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/TRADEX/CIPM/24 DU 02 AVRIL 2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE REBAREMAGE ET REEPRUEVE DES CUVES DE CERTAINES STATIONS-SERVICE TRADEX

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La société TRADEX lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de rebarémage et réépreuve des cuves de certaines stations-service TRADEX.

2. Consistance des prestations

Ces prestations comprennent la réalisation des tâches suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- L'extraction et stockage des fonds de cuves dans les fûts fournis par le Soumissionnaire ;
- Le dégazage et le nettoyage des cuves ;
- L'épreuve hydraulique des cuves et des tuyauteries ;
- Le barémage des cuves ;
- La fourniture pour chaque cuve, d'un certificat d'épreuve signé par les autorités compétentes du Ministère des Mines de Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT) ;
- La fourniture pour chaque cuve, d'une table de jaugeage millimétrique et d'un certificat de jaugeage signé par les autorités compétentes du Ministère du Commerce (MINCOMMERCE) ;
- La fourniture de deux (02) jauges millimétriques par station-service.

3. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un lot unique comprenant 3 stations-service, pour un total de 15 cuves. Les stations-service et le nombre de cuves concernées sont indiquées ci-dessous :

| VILLE | STATION-SERVICE | NOMBRE DE CUVES |
|------------|-----------------|-----------------|
| NGAOUNDERE | DANG | 05 |
| | MADAGASCAR | 05 |
| BERTOUA | BONIS | 05 |

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, réalisation des travaux similaires aux prestations envisagées dans le présent Appel d'Offres, et disposant des agréments et pour exercer les travaux de réépreuve et rebarémage des appareils à pression de gaz.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'exercice 2024 de la société TRADEX.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès **Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA-TRADEX), sis à Douala BP. 1468.**

7. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme de **50 000 F CFA (cinquante mille francs)** dans le compte **N° 06800-33598800001-89, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes Centrale, Douala-Bonanjo, Buea, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et**

Ce reçu devra identifier l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ma devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sise à la Rue Tobie Kouo**, au plus tard **le 30 avril 2024, à 14 heures précises, heure locale.** Les offres déposées contre récépissé devront porter la me

« A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE TRADEX :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/TRADEX/CIPM/24 DU 02 AVRIL 2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE REEPRUEVE DES CUVES DE CERTAINES STATIONS-SERVICE TRADEX »

CONFIDENTIEL

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par la société TRADEX pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **trois**

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautionnements pour les Marchés Publics, d'un montant **d'un million (1 000 000) Francs CFA.**

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnée.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le mardi 30 avril 2024**, par la Commission Interne des Marchés de TRADEX, **à 15 heures**, heure locale ;

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A. suivant les critères ci-après :

Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A. ;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
4. Fausses déclarations ;
5. Substitution ou falsification de pièces administratives ;
6. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
7. Prestations proposées par le Soumissionnaire non-conformes aux spécifications techniques ;
8. Non-respect d'au moins 10 des 13 critères essentiels de l'évaluation de l'offre technique visés ci-dessous.

Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/Non)

1. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (**deux sous-critères**) ;
2. Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (**cinq sous-critères**) ;
3. Méthodologie & Planning (**deux sous-critères**) ; et
4. Matériel et équipements (**quatre sous-critères**).

14. Attribution

Le Marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les conditions techniques et financières requises, résultant des critères dits éliminatoires ou de ceux essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **90 jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX (courriel : cma@tradexsa.be).

Toute information sollicitée par un soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

Afin de s'assurer que les soumissionnaires comprennent tous les contours des prestations à exécuter et le contexte de la mission, TRADEX organise une réunion avec les entreprises ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres **le mardi 16 avril 2024 à 14 heures locales**, dans les locaux de son immeuble siège à Bonanjo.

La réunion préparatoire aura pour objet de fournir des éclaircissements sur toute question, notamment d'ordre technique, qui pourra être soulevée.

COMMUNE D'AKOM II

COMMUNIQUE N°02/C/CA2/2024 PORTANT ADDITIF N°015 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/ AONO/CA2/CIPM/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE MUNICIPALE DANS LA VILLE D'AKOM 2 (1ERE PHASE), DANS LA COMMUNE D'AKOM II

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune D'AKOM 2, B.P. Akom 2 ; Tel : 675 52 07 23/699 97 87 74, au plus tard le 02/04/2024 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005 /AONO/C AKOM 2/CIPM/2024 DU 22/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE MUNICIPALE DANS LA VILLE D'AKOM 2 (1ERE PHASE), ARRONDISSEMENT D'AKOM 2, DEPARTEMENT DE L'OCEAN</p> <p style="text-align: center;">« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune D'AKOM 2, B.P. Akom 2 ; Tel : 675 52 07 23/699 97 87 74, au plus tard le 10/04/2024 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005 /AONO/C AKOM 2/CIPM/2024 DU 22/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE MUNICIPALE DANS LA VILLE D'AKOM 2 (1ERE PHASE), ARRONDISSEMENT D'AKOM 2, DEPARTEMENT DE L'OCEAN</p> <p style="text-align: center;">« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> |

| 2 | Ouverture des Plis |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps, le 02/04/2024 à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune D'AKOM 2, à la Mairie D'AKOM Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps, le 10/04/2024 à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune D'AKOM 2, à la Mairie D'AKOM Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p> |

AKOM II le 1 Avril 2024

Le MAIRE

ELISABETH II MEKA EPSE ATEBA MBALLA

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

**LETRE DEDEMANDE DE COTATIONS N° 002/MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/24 DU 28 MARS 2024
RELATIVE À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DES POINTS FOCaux MGP DES ARRONDISSEMENTS
ET DES POINTS DE COLLECTE DES DONNÉES DANS LA CADRE DE LA GESTION DES PLAINTES POUR
LE COMPTE DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN
(PATNUC)**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) des Fonds pour le financement du Projet PATNUC et se propose d'utiliser une partie de ces Fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat à clientèle pour laquelle cette Demande de Cotations est élaborée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de services désignées ci-après : **acquisition des équipements des points focaux MGP des arrondissements et des points de collecte des données dans la cadre de la gestion des plaintes pour le compte du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC).**

Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir par un contrat à l'Unité de Gestion du Projet PATNUC.

3. Participation et origine

| N° | NOMS DES PRESTATAIRES | LOCALISATION | TELEPHONE |
|----|--------------------------|--------------|--|
| 01 | MAK DISTRIBUTION SARL | YAOUNDE | BP 12640YAOUNDE : Tel : 696 32 1591 |
| 02 | CAM2LOGS | YAOUNDE | BP :8657 Tel : 675 735 650/698 513 656 |
| 03 | ETS WIMATS | DOUALA | Tel: 677 550 919/677 157 540 |
| 04 | GLOTELHO SA | YAOUNDE | BP : 17685 DOUALA : Tel : 233 43 47 58/ 677 75 53 00/ 233 19 30 57 |
| 05 | INTEK SARL | YAOUNDE | BP : 12841 TEL : 22222210/ 22231095 |
| 06 | TEXYS SARL | YAOUNDE | BP : 12203 TEL : 222 22 22 29/ 677 42 36 01 |
| 07 | CAMEROUN LEADER COMPUTER | YAOUNDE | BP: 53 55 Yaoundé, Tel : 699 345 500/677 45 26 24 |
| 08 | LGI | YAOUNDE | Tél. : 697 83 26 21 |

4. Acquisition du Dossier

Le Coordonnateur National du PATNUC invite les prestataires ci-dessus désignés, à consulter et à retirer **gratuitement** la Demande de Cotations.

5. Remises des offres

Les offres doivent être déposées en **sept (07) exemplaires (un original et 6 copies)** marqués comme tel, à l'adresse ci-dessous la mention :

« *Demande de Cotations N° /MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/24 du 28 mars 2024 pour l'acquisition des équipements des dans la cadre de la gestion des plaintes pour le compte du Projet d'Accélération de la Transfo*

6. Delai de Livraison

L'exécution du marché se fera pour une durée **d'un (01) mois**, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.

7. Recevabilité des Offres

Le soumissionnaire devra produire les copies certifiées conformes des pièces administratives ci-après, valables pour l'exercice

- Le Numéro d'Identifiant Unique (NIU) ;
- L'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le ministère ;
- L'attestation de conformité fiscale signée des services des Impôts qui certifie que le soumissionnaire a effectué toutes ses ;
- L'attestation de non exclusion des marchés publics ;
- L'attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;
- Le registre de commerce signé par les services compétents.
- L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance ;
- Une déclaration de non abandon des prestations de service au cours de cinq (05) dernières années.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PATNUC, le **24 avril 2024 à 15h** s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Commission Spéciale de passation des Marchés du PATNUC.

9. Critères d'évaluation

La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

1. La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) devra procéder à la vérification de la conformité des pièces administratives : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) la **Numéro d'identifiant Unique** ; (ii) l'**attestation de domiciliation bancaire** ; (iii) l'**attestation de de conformité fiscale** ; (iv) l'**attestation de non exclusion des marchés publics** ; (v) l'**attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation**, (vi) le **registre de commerce signé par le service compétent**, (vii) l'**attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance** et (viii) la **déclaration de non abandon des prestations de services au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023)**.

NB :

ù *L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii, viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces certifiées conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du Marché.*

2. L'examen de la conformité technique des cotations

L'offre devra contenir :

- le délai de livraison ;
- les fiches techniques pour les ordinateurs portables, l'imprimante et le tableau à l'écran tactile interactif et photos/images pour les autres équipements;
- le bordereau descriptif et quantitatif bien renseigné et conforme à celui demandé ;
- tous les prix unitaires quantifiés ;

- les justificatifs des marchés dans le domaine du matériel informatique, produits par les soumissionnaires (**une liste de marché fourniture du matériel informatique et bureautique (au moins deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de 7200 000 (Sept millions deux cent mille) de FCFA TTC chacun) réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours de l'année en cours ou des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023), assortis des Marchés /contrats/ Lettre Commande enregistrés première page, pages de signature et Procès-verbaux de réception/attestation de service fait, doit être fournie avec les montants en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des Administrations/Institutions acheteuses**)
- la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite
- la description technique des prestations.

3. L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques. Toute offre non conforme sera rejetée.

L'analyse technique consistera à vérifier la validité des critères ci-après :

| N° | CRITERES | Seuil/conformité | Évaluation (OUI/NON) | Observations |
|----|--|--|----------------------|--------------|
| 1. | Le délai de livraison | | | |
| 2. | Les fiches techniques pour les Tablettes, et les photos/images pour les autres équipements | Les Fiches et les photos du matériel sont produites | | |
| 3. | Bordereau Descriptif et Quantitatif | Conforme aux délais demandés | | |
| 4. | Tous les prix unitaires quantifiés | Conforme | | |
| 5. | Liste des marchés analogues (au moins deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de 7 200 000 FCFA TTC chacun) réalisés par le soumissionnaire en tant que Prestataire principal au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) N.B : joindre les copies des contrats enregistrés (premières et pages de signature) et des procès-verbaux de réception ou attestations de service fait y relatifs | Conforme | | |
| 6. | Description technique des prestations et exhaustivité des service commandés | Toutes les spécifications techniques sont prises en compte | | |
| 7. | La lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite | Disponible dans le dossier | | |

NB : -Toutes les caractéristiques techniques exigées sont essentielles ;

-Toute offre non conforme sera rejetée.

a. Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

b. La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et la moins disante.

11. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise.

12. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis se fera à l'Unité de Gestion du PATNUC, sis à ENEO Centrale, 1er étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL situé entre la Poste centrale et ENEO, Tél. : 222 232 628

Email. : procurement@patnuc.cm/contact@patnuc.cm.

YAOUNDE le 28 Mars 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

**ADDITIF RECTIFICATIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 000006/AONO/J/CRPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE LA BOUCLE CARREFOUR INTER R0124 – BOUCLE NEW CENTURY, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
FINANCEMENT: BIP MINTP- EXERCICE 2024**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Au lieu de :

ARTICLE6 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES

- la Constitution de la République du Cameroun ;
- la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- la Loi n° 96/07 du 8 avril 1996 portant protection du patrimoine routier modifié et complété par les lois n° 98/011 du 14 juillet 1998 et 2004/021 du 22 juillet 2004 ;
- la loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- la loi n° 2000/10 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;
- la Loi n° 001 du 16 avril 2001 portant Code Minier, et mise en application par le Décret n° 2002/048/PM du 26 mars 2002 ;
- la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- la Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;
- Le Code minier ;
- le Décret 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- le Décret n° 2005/577 du 23 février 2005 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental ;
- Décret N°2012/075 de la 08/03/2012 portante organisation du Ministère des Marchés Publics.
- le Décret N°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du



- 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics;
 - le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
 - l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 portant Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) ;
 - la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
 - la Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration du système des Marchés Publics ;
 - la Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.
 - La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB DU 25 AVRIL 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
 - la Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024.
 - les DTU pour les travaux de bâtiment ;
 -

Lire plutôt :

ARTICLE6 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES

- la Constitution de la République du Cameroun ;
- la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- la Loi n° 96/07 du 8 avril 1996 portant protection du patrimoine routier modifié et complété par les lois n° 98/011 du 14 juillet 1998 et 2004/021 du 22 juillet 2004 ;
- la loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- la loi n° 2000/10 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;
- la Loi n° 001 du 16 avril 2001 portant Code Minier, et mise en application par le Décret n° 2002/048/PM du 26 mars 2002 ;
- la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

- la Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;
- Le Code minier ;
- le Décret 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- le Décret n° 2005/577 du 23 février 2005 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental ;
- Décret N°2012/075 de la 08/03/2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.
- le Décret N°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics;
- le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
- l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 portant Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) ;
YAOUNDE le 27 Mars 2024
- La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB DU 25 AVRIL 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
LE MINISTRE
des Travaux Publics
NASERI PAUL BEA
- la Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024.
- les DTU pour les travaux de bâtiment ;
-

Le reste sans changement.

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

**ADDITIF RECTIFICATIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000005/
AONO/J/CRPM/2024 DU 27 FÉVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DES
SECTIONS DE ROUTES : - TRONÇON 1 : ENTREE FOKOU-NKOLO 3(COLLEGE ADVENTISTE) AVEC
DALOT EN BETON ARME SUR LA RIVIERE MINLO'O (2,100 KM); - TRONÇON 2 : CARREFOUR
NKOABANG-STATION ESSENCE GREEN OIL DE NGONA (2,500 KM); - TRONÇON 3 : ENTREE
MAISON BLANCHE NKOLO 2 (0,525 KM). DANS LES DEPARTEMENTS DE LA MEFOU ET AFAMBA & DU
MFOUNDI, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BIP MINTP- EXERCICE 2024**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Au lieu de :

ARTICLE6 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES

- la Constitution de la République du Cameroun ;
- la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- la Loi n° 96/07 du 8 avril 1996 portant protection du patrimoine routier modifié et complété par les lois n° 98/011 du 14 juillet 1998 et 2004/021 du 22 juillet 2004 ;
- la loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- la loi n° 2000/10 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;
- la Loi n° 001 du 16 avril 2001 portant Code Minier, et mise en application par le Décret n° 2002/048/PM du 26 mars 2002 ;
- la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- la Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;
- Le Code minier ;
- le Décret 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- le Décret n° 2005/577 du 23 février 2005 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental ;
- Décret N°2012/075 de la 08/03/2012 portante organisation du Ministère des Marchés Publics.

- le Décret N°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics;
- le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
- l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 portant Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) ;
- la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
- la Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration du système des Marchés Publics ;
- la Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.
- La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB DU 25 AVRIL 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- la Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024.
- les DTU pour les travaux de bâtiment ;
-

Lire plutôt :

ARTICLE6 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES

- la Constitution de la République du Cameroun ;
- la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- la Loi n° 96/07 du 8 avril 1996 portant protection du patrimoine routier modifié et complété par les lois n° 98/011 du 14 juillet 1998 et 2004/021 du 22 juillet 2004 ;
- la loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- la loi n° 2000/10 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;
- la Loi n° 001 du 16 avril 2001 portant Code Minier, et mise en application par le Décret n° 2002/048/PM du 26 mars 2002 ;
- la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

- la Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;
- Le Code minier ;
- le Décret 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- le Décret n° 2005/577 du 23 février 2005 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental ;
- Décret N°2012/075 de la 08/03/2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.
- le Décret N°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics;
- le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
- l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 portant Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) ;
- La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB DU 25 AVRIL 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
YAOUNDE le 27 Mars 2024
Le GOUVERNEUR
- la Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024
YAOUNDE le 20 Mars 2024
Le GOUVERNEUR
- les DTU pour les travaux de bâtiment ;

Liste des banques actualisée disponible

Le reste sans changement.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

COMMUNIQUE N° 000025/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 13 MARS 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/MINJEC/CIPM/2024 DU 13 FEVRIER 2024 EN VUE DU SERVICE EXTERIEUR DE GARDIENNAGE DES BATIMENTS DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE COMMUNIQUE :

Par décision N° **000022**/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM du 13 mars 2024 l'entreprise ci-après, a été retenue comme adjudicataire lettre-commande relative à la demande de cotation N°01/DC/MINJEC/CIPM/2024 du 13 Février 2024 en vue du service extérieur de gardiennage des bâtiments des services centraux du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique :

| NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE ADRESSE | MONTANT TTC (EN FCFA) | DELAI D'EXECUTION | OBSERVATIONS |
|--|------------------------------|--------------------------|---------------------|
| VIGILCAM SECURITY & SERVICES SARL B.P. : 16194 YDE. Tél : (237) 242 19 93 40 | 33 199 200 | Dix (10) mois | Retenue |

L'entreprise VIGILCAM SECURITY & SERVICES SARL est par conséquent déclarée adjudicataire du Marché et son Directeur est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales de mon département ministériel, pour l'élaboration du projet de lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 13 Mars 2024

Le *MINISTRE*

MOUNOUNA FOUTSOU

COMMUNE DE FIGUIL

DECISIONN°/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 28 FEV 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Article 1er: L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'offres suscité:

| N° AONO | Adjudicataire | Montant TTC (en FCFA) | Délai d'exécution |
|---------|--|-----------------------|-------------------|
| 01 | SOCIETE MOBA SARL BP: 310 Garoua Tel: 698 42 40 09 | 59 997 060 | 03 mois |

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

FIGUIL le 28 Février 2024

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNE DE FIGUIL**DECISIONN°04/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 04 MARS 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;
Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instruction relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2024 ;
la Loi n° 2023 / 019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024
Vu la Décision N°002/DM/C-F/SG/du 12 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Figuil,
Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres N°04/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAIVIP/2024 DU 29/01/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE A DEBELZE DANS LA COMMUNE DE FIGUIL.

DECIDE:

Article 1er: L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'offres suscité:

| N° AONO | Adjudicataire | Montant TTC (en FCFA) | Délai d'exécution |
|---------|---|-----------------------|-------------------|
| 04 | ETS ARA CONSTRUCTION BP: Garoua TEL: 699245524 | 14 952 300 | 03 mois |

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

FIGUIL le 4 Mars 2024

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CAN 1ER/CDPM/2024
DU 21/03/2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN SCOLAIRE A L'EP
MBARESSOUMTOU DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE
NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINDUB
EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour Les **TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN SCOLAIRE A L'EP MBARESSOUMTOU** dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les **TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN SCOLAIRE A L'EP MBARESSOUMTOU** dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er.

| N° | Nature de la prestation | Localité | Arrondissement | Administration bénéficiaire |
|--------|--|------------------------------|----------------|--|
| Unique | TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN SCOLAIRE A L'EP MBARESSOUMTOU, dans Arrondissement de Nkongsamba 1er. | MBARESSOUMTOU MOSQUEE | Nkongsamba 1er | Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er |

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES-ETUDES ;
- TERRASSEMENT ;
- FONDATIONS et Aménagement diverse ;
- MAÇONNERIE – ELEVATION ;

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du MINDUB, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

| N° | Nature de la Prestation | Montant Prévisionnel TTC | Imputation Budgétaire |
|--------|---|--|-------------------------------|
| Unique | TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN SCOLAIRE A L'EP MBARESSOUMTOU, | 20 000 000 (VINGT Millions) F.CFA | 58 15102 01 641437 464211 426 |

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux petites et moyennes Entreprises de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.



Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du MINDUB, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

| N° | Nature de la Prestation | Montant Prévisionnel TTC | Imputation Budgétaire |
|--------|--|-----------------------------------|-------------------------------|
| Unique | TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN SCOLAIRE A L'EP MBAROSSOUMTOU, | 20 000 000 (VINGT Millions) F.CFA | 58 15102 01 641437 464211 426 |

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, dès la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de **TRENTE CINQ** millions de francs CFA.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone et Courriel.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être remis, récépissé sous plis fermé, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **17/04/2024, à 12 heures** (heure locale).

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/2024
TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN SCOLAIRE A L'EP MBAROSSOUMTOU DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, REGION DU LITTORAL, Financement : BIP MINDUB
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 120 jours à compter de la date de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un tiers indépendant, agréé par le chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (quatre cent milles)francs CFA**. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions, les cautions nationales peuvent produire une hypothèque légale.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée conforme. Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu au sein des Marchés (CDPM) du Moundou, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exclusion des pièces techniques ;
- Non-conformité dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de déclarer l'offre non conforme ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Offre Technique incomplète pour absence de :
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
 - Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
 - Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- Références de l'Entreprise ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

14. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire ayant l'offre la plus avantageuse (prix anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble des critères d'évaluation.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours** à compter de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'œuvre, auprès du Chef de Service du Patrimoine du Moundou, (Ingénieur), le cas échéant.

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel d'urgence) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/CAN 1ER/CDPM/2024
DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DES ARTERES DE LACOMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINFOF EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 33 054 04 641437 464211 941

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour **Les TRAVAUX DE REBOISEMENT DES ARTERES DE LACOMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les **TRAVAUX DE REBOISEMENT DES ARTERES DE LACOMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER** dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er.

| N° | Nature de la prestation | Localité | Arrondissement | Administration bénéficiaire |
|--------|---|-----------------------|----------------|--|
| Unique | TRAVAUX DE REBOISEMENT DES ARTERES DE LACOMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, dans Arrondissement de Nkongsamba 1er. | Nkongsamba 1er | Nkongsamba 1er | Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er |

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES-ETUDES ;
- TERRASSEMENT ;
- FONDATIONS ;
- MAÇONNERIE – ELEVATION ;
- CHARPENTE – COUVERTURE ; PLAFOND ;
- MENUISERIE METALLIQUE ;
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE ;
- V.R.D

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du MINFOF, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

| N° | Nature de la Prestation | Montant Prévisionnel TTC | Imputation Budgétaire |
|--------|---|-----------------------------------|--------------------------------|
| Unique | TRAVAUX DE REBOISEMENT DES ARTERES DE LACOMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, | 20 000 000 (VINGT Millions) F.CFA | 58 33 054 04 641437 464211 941 |

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux petites et moyennes Entreprises de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du MINFOF, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

| N° | Nature de la Prestation | Montant Prévisionnel TTC | Imputation Budgétaire |
|--------|---|-----------------------------------|--------------------------------|
| Unique | TRAVAUX DE REBOISEMENT DES ARTERES DE LACOMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, | 20 000 000 (VINGT Millions) F.CFA | 58 33 054 04 641437 464211 941 |

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, dès la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de **TRENTE MILLIARDS**. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être remis scellé et récépissé sous plis fermé, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **18/04/2024**, à **12 heures** (heure locale).

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/CAN 1ER/CDPM/2024 du
D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, DEPARTEMENT DU
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 120 jours à compter de la date de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par le chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (quatre cent milles)francs CFA**. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu aux Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception ;
- Non-conformité dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- Références de l'Entreprise ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins la note 10 sur 20 conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

14. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire (à prix anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours** à compter de la date fixée pour la remise d

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'œuvre auprès du Chef de Service du Patrimoine du Moungo, (Ingénieur), le cas échéant.

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08 /AONO/CAN 1ER/CDPM/2024
DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU POSTE AGRICOLE D'EGNOKI DANS LA
COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU
MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 30 186 04 641437 464211 91

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, **pour Les TRAVAUX DE REHABILITATION DU POSTE AGRICOLE D'EGNOKI dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les TRAVAUX DE REHABILITATION DU POSTE AGRICOLE D'EGNOKI dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er.

| N° | Nature de la prestation | Localité | Arrondissement | Administration bénéficiaire |
|--------|---|-------------|----------------|--|
| Unique | TRAVAUX DE REHABILITATION DU POSTE AGRICOLE D'EGNOKI, dans Arrondissement de Nkongsamba 1er. | EBOUM-MBENG | Nkongsamba 1er | Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er |

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES-ETUDES ;
- TERRASSEMENT ;
- FONDATIONS ;
- MAÇONNERIE – ELEVATION ;
- CHARPENTE – COUVERTURE ; PLAFOND;
- MENUISERIE METALLIQUE ;
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE ; - V.R.D

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du MINADER, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

| N° | Nature de la Prestation | Montant Prévisionnel TTC | Imputation Budgétaire |
|--------|--|--|--------------------------------|
| Unique | TRAVAUX DE REHABILITATION DU POSTE AGRICOLE D'EGNOKI, | 23 000 000 (VINGT TROIS Millions) F.CFA | 58 30 186 04 641437 464211 911 |

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux petites et moyennes Entreprises de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du MINADER, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

| N° | Nature de la Prestation | Montant Prévisionnel TTC | Imputation Budgétaire |
|--------|---|---|--------------------------------|
| Unique | TRAVAUX DE REHABILITATION DU POSTE AGRICOLE D'EGNOKI, | 23 000 000 (VINGT TROIS Millions) F.CFA | 58 30 186 04 641437 464211 911 |

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, dès la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de **TRENTE CINQ** millions de FCFA. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être remis, scellé et récépissé sous plis fermé, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **18/04/2024**, à **12 heures** (heure locale).

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/2024/ARMP »
TRAVAUX DE REHABILITATION DU POSTE AGRICOLE D'EGNOKI DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er, ARRondissement de Nkongsamba, Département de Littoral, Financement : BIP MINADER Exercice 2024
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 120 jours à compter de la date de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un tiers indépendant, agréé par le chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **460 000 (quatre cent soixante milles) francs CFA**. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions de soumission, les directeurs généraux des entreprises dirigeantes nationales peuvent produire une hypothèque légale.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception
- Non-conformité dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
 - Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
 - Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- Références de l'Entreprise ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

14. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire (à prix anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'œuvre auprès du Chef de Service du Patrimoine du Moungo, (Ingénieur), le cas échéant.

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

COMMUNE DE FIGUIL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCÉDURE
D'URGENCE N°0.011/AONO-PU/RN/D42/CIPM/SIGAMP/2024 DU 27/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE
REPROFILAGE DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR LAM- ANCIENNE CHEFFERIE LAM 4,940 KM**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINTP
IMPUTATION
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Publics 2024, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux Travaux de Reprofilage de la route Communale CARREFOUR LAM- ANCIENNE CHEFFERIE LAM 4,940 Km.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent:
Installation du chantier-Nettoyage et Terrassements-Ouvrages d'art

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de Trente millions (30 000000)FCFA.

4. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en lots.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP/MINTP pour le compte de l'exercice 2024, Imputation

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics dès Publication de l'avis. Contact: 2223970 17

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics L dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Quarante mille (40000)francs CFA, payable au Guichet de la Recette Municipale .

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou anglais en sept(07) exemplaires dont l'original et Six (06)copies marquées comme telles, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics au plus tard le 19/04/2024 à 10 Heures. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence
N«11/AONO-PU/RN/D42/CIPM/SIGAMP/2024 du 27/03/2024
Relatif aux Travaux de Reprofilage de la route Communale CARREFOUR LAM- ANCIENNE
CHEFFERIE LAM ,4,940 Km
«Â n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois(03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit Six cent mille(600000)Francs CFA valable pendant trente(30)jours au delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 19/04/2024 à 11 heures au plus tard par la Commission Interne de Passation des marchés . Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- » Absence d'une pièce administrative requise après un délai de 48heures;
- 'Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- 'Absence de la caution de soumission;
- 'Note technique inférieure à 70%;
- 'Non-conformité du modèle de soumission au DAO;
- 'Offre financière Incomplète et l'absence d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Situation financière;
 - Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières
 - Expérience de l'entreprise;
 - Personnels(Moyens humains);
 - Matériels de chantiers à mobiliser;
 - Attestation de visite de site assorti d'un rapport de visite de site
 - Méthodologie d'exécution des travaux et planning
 - Présentation générale des offres
 - CCTP et CCAP paraphés et signés à la dernière page
- NB:Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu une note technique au moins égal ou supérieur à70% seront admis à l'analyse financière

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier .

NB:Pour tout acte de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants:673205725/699370748

FIGUIL le 27 Mars 2024

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/AONO/ CAN 1ER/CDPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'EM MBARRESOUMTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINEDUB / EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 15 101 02 641437 464211 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'EM MBARRESOUMTOU dans la Commune de Nkongsamba 1er, Arrondissement de Nkongsamba 1er.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction d'un bloc maternel à l'école maternelle D'MBARRESOUMTOU dans la commune de Nkongsamba 1er, Arrondissement de Nkongsamba 1er.

| N° | Nature de la prestation | Localité | Arrondissement | Administration bénéficiaire |
|--------|---|---------------|----------------|---|
| Unique | TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'EM MBARRESOUMTOU, Arrondissement de Nkongsamba 1er. | MBARRESOUMTOU | Nkongsamba 1er | commune de d'arrondissement de Nkongsamba 1er |

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :
Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES-ETUDES ;
- TERRASSEMENT ;
- FONDATIONS et Aménagement diverse ;
- MAÇONNERIE – ELEVATION ;

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du MINEDUB, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

| N° | Nature de la Prestation | Montant Prévisionnel TTC | Imputation Budgétaire |
|--------|---|--|--------------------------------|
| Unique | TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'EM MBARRESOUMTOU, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER. | 8 100 000 (Huit millions cent mille) F.CFA | 58 15 101 02 641437 464211 426 |

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux petites et moyennes Entreprises de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du MINEDUB, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

| N° | Nature de la Prestation | Montant Prévisionnel TTC | Imputation Budgétaire |
|--------|---|--|--------------------------------|
| Unique | TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'EM MBARRESOUMTOU, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER. | 8 100 000 (Huit millions cent mille) F.CFA | 58 15 101 02 641437 464211 426 |

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, dès l'heure de l'ouverture de la Recette Municipale de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) francs CFA**. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, doit être remis, récépissé sous plis fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **19/04/2024, à 12 heures** (heure locale).

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'EM MBARRESOUMTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, Financement par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du MINEDUB, A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 jours à compter de la date de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un tiers agréé par le Maître d'Ouvrage, chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **170 000 (cent soixante-dix mille) francs CFA**. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions de soumission, les soumissionnaires étrangers ou non agréés par le Maître d'Ouvrage peuvent produire une hypothèque légale.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

13. Critères d'évaluation

● Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exclusion de la déclaration sur l'honneur ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de déclarer l'offre non conforme ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Offre Technique incomplète pour absence de :
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
 - Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
 - Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- Références de l'Entreprise ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

14. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire ayant fait l'offre la plus anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble des critères techniques.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours** à compter de la date fixée pour la remise de l'offre.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'œuvre, auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Moungo, (Ingénieur), le cas échéant.

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel d'urgence) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après :

COMMUNE DE MOUANKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C.MKO/CIPM/2024 DU 28/03/2024 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE NKANGAZOCK, YAPENDA ET BEDALE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2024, le Maire de la Commune de MOUANKO, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'achèvement de l'extension du réseau d'eau potable dans les localités de Nkangazock, Yapenda et Bedalè dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préparatoires ;
- Captage ;
- Fourniture et pose moyen d Exhaure ;
- Alimentation des pompes ;
- Sécurisation en grillage autour du champ photovoltaïque ;
- Réservoir de stockage en béton armé de 20m3 ;
- Réseau de distribution ;
- Structuration, formation et assistance à la gestion

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **vingt-sept millions huit cent cinquante mille cinq cent dix (27 850 510) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **un seul lot.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclues de la Commande Publique. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de MOUANKO, tél : **679530706.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de MOUANKO, tél : dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 FCFA (Cinquante mille francs)**, payable à la Recette Municipale de la Commune de MOUANKO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de MOUANKO, au plus tard le **26/04/2024 à 11 heures 30 min**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C.MKO/CIPM/2024 DU 26/03/2024

POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE NKANGAZOCK, YAPENDA ET BEDALE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un Etablissement bancaire ou un Organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce **12** du DAO, d'un montant égal à **2% du coût prévisionnel** toutes taxes comprises, soit **Cinq cent cinquante-sept mille onze (557 011)** FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

- Les Pièces administratives, l'offre technique et l'Offre Financière doivent être placées dans les enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

- Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus portant le numéro et l'objet de l'Avis d'Appel d'Offres sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

- Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

- Les dates de validité des pièces administratives doivent être postérieures à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

- Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **26/04/ 2024 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MOUANKO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment :

- L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'un des trois (03) volumes ;
- Absence d'un exemplaire dans un volume ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis après 48H ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Note technique ? **75 % de oui seront admises à l'analyse financière soit 21/28 sous critères.**
- L'absence de la déclaration de non abandon de marché, de non exclusion et de non défaillance au cours des trois (03) dernières années

14.2 Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Références ;
- b) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- c) Matériel de chantier à mobiliser ;
- d) Méthodologie et organisation ;
- e) Capacité financière ;
- f) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **75 % de oui** seront admises à l'analyse financière soit **21/28 sous critères.**

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de MOUANKO, tél : **679530706** dès publication du présent avis.

NB : Pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

MOUANKO le 28 Mars 2024

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE MOUANKO

03/AONO/CIPM/C-MKO/SG/ST/2024 DU 28/03/ 2024 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES AU CENTRE URBAIN DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 38 100 066 641430 523415 82

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024, le Maire de la commune de Mouanko lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux d'éclairage public en lampadaires solaires au centre urbain de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Travaux préliminaires,
- Fourniture et installation du candélabre solaire,
- Génie civil,
- Livraison du projet.

3. Cout Prévisionnel

Le Coût Prévisionnel objet du présent appel d'offres est de : **Quarante Millions (40.000.000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables et non exclues à la commande publique.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), du MINHDU Exercice 2024, pour une prévision budgétaire de **Quarante millions (40.000.000) FCFA**., avec une imputation budgétaire N° **58 38 100 066 641430 523415 828**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat particulier de la Commune de Mouanko dès publication du présent avis. **Tél :679 530 706**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Mouanko, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Mouanko d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) F.CFA**. L'originale du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de Mouanko, au plus tard le **26/04/2024 à 12heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Mouanko avec la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CIPM/C-MKO/SG/ST/2024
DU 28/03/ 2024**

**POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES AU CENTRE URBAIN DE
MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

Financement : BIP/MINH DU 2024

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **2 %** du montant TTC soit **Huit cent mille (800.000) F CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **26/04/2024 à 13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko.

NB : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'Offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- La note technique inférieure à **75%** des sous critères soit **26/34**
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un sous-pli ou Absence d'un des trois volumes ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisé dans un délai de 48 h après ouverture des plis ;
- Absence d'un Prix Unitaire quantifié dans le BPU ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de chantier, de non exclusion et de non défaillance dans les trois dernières années ;
- Absence d'un exemplaire dans un volume.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Ces critères porteront sur :

| N° | Critères essentiels | Notation binaire |
|----|----------------------------------|------------------|
| 1 | Présentation générale de l'offre | Oui/Non |
| 2 | Références de l'entreprise | Oui/Non |
| 3 | Moyens humains | Oui/Non |
| 4 | Moyens matériels | Oui/Non |
| 5 | Spécifications techniques | Oui/Non |

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat particulier du Maire de la Commune de Mouanko, tél **679 53 07 06**.

1. Dénonciation

Corruption ou mauvaises pratiques pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48**.

MOUANKO le 28 Mars 2024

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/MINT/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATERIEL DU SYSTEME COMMUN DE RADIOCOMMUNICATION DANS LES LOCALITES DE MOLOUNDOU ET SOCAMBO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 46 158 07 340020 524116

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Transports lance une Demande de Cotation pour la Fourniture et installation du matériel du système commun de Radiocommunication dans les localités de Moloundou et Socambo.

2. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel est de **DIX millions (10 000 000) FCFA TTC.**

3. Participation et origine

La présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, seront financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Transports, Exercice 2024, Imputation : 58 46 158 07 340020 524116.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, (porte c 120) tél. 222 23 31 73, dès publication du présent avis.

La version électronique sur la plateforme COLEP'S est disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> , <http://www.publicscontracts.cm> dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère des Transports, Service des Marchés, dès publication du présent Avis sur présentation d' une quittance de versement d' une somme non remboursable de **VINGT CINQ mille (25 000) Francs CFA** au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEP'S disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

7. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Il est accordé aux soumissionnaires, un délai de vingt et un (21) jours à compter de la date de publication du présent Avis de Demande de Cotation, pour déposer leurs offres.

Pour la soumission hors ligne, Les offres paraphées, rédigées en Français ou en Anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) Original et cinq (05) copies marquées comme telles, seront déposées au service des Marchés du Ministère des Transports porte C120 , tél. 222 23 31 73, au plus tard **le 24/04/2024 à 13 heures** et devront porter la mention.

*« DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINT/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATERIEL DU SYSTEME COMMUN DE RADIOCOMMUNICATION DANS LES LOCALITES DE MOLOUNDOU ET SOCAMBO
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **24/04/2024 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de 04 (**QUATRE**) mois à compter de la date de notification de l' Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Les pièces administratives devront obligatoirement être datées de trois (03) mois au plus à la date limite de dépôt des offres et être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à **DEUX cent mille (200 000) Francs CFA** établie par une banque de 1^{er} Ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre des Finances du Cameroun et d'une durée de validité de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Recevabilité des Offres

L'absence ou le non-respect du model de la caution de soumission à l'ouverture entraine le rejet pur et simple de l' offre sans recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **24/04/2024 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dument mandatés, et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ;
- fausse (s) déclaration(s) ou pièce (s) falsifiée(s);
- non-conformité de spécifications techniques majeures suivantes :

1. IC-M710//41 BLU MARINE 1.6-30MHZ, 150W PEP HAUT DE GAMME, SIMPLE ET ROBUSTE, UTILISATION MIXTE ET PLAISANCE PROFESSIONNEL ;
2. Coupleur automatique HF P/base AT-140//46 conçu principalement pour être utilisé avec un émetteur-récepteur ICOM ;
3. Alimentation chargeur 13,8V (PS-GE0124F1R) à découpage de communication stabilisée en tension CC : spécialement conçue pour les équipements de communication. Sortie 13.8 V ;
4. Paratonnerre (PULSAR 60) à dispositif d'amorçage-PDA ; équipé du système RodCheck, qui permet de vérifier à distance le bon état de fonctionnement du Pulsar ; 3 avances à l'amorçage 30, 45 et 60 µs.

- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- absence de prospectus originaux (émanant du fabricant) en couleur avec description détaillée des fournitures proposées ; ;
- expérience du soumissionnaire : Réalisation d'au moins deux (02) marchés de fourniture du matériel informatique au cours des trois dernières années (2021-2023), avec pour éléments justificatifs suivants : copies première et dernière pages du Marché ou Lettre-Commande enregistrée, assorti du Procès-verbal de réception signé sans réserves;
- service après-vente (assurer la disponibilité des pièces de rechanges et disposer du personnel technique nécessaire pour l'installation et la maintenance) ;
- capacité financière d'un montant au moins égal à 05 millions de FCFA ;
- non satisfaction de 100% des caractéristiques techniques mineures;
- condition d'acceptation des clauses du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et Descriptif des Fournitures (DF) remplis, paraphés sur chaque page et signés à la dernière avec la mention « lu et approuvé ».

13. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre présente les critères de qualification administratives, techniques et financières requises et évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante (60) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Direction des Affaires Générales Service des Marchés (porte C120), Tél. 222 23 31 73.

Pour être pris en compte, les éventuels rabais consentis devront être mentionnés en chiffres et en lettres et non manuscrits sur la lettre de soumission.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 27 Mars 2024

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 01ER MARS 2024 POUR LA FOURNITURE DES POCHEs A SANG À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte 406), au plus tard le <u>01 Avril 2024</u> à <u>12 h 00</u> min et devra porter la mention:</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert N°010 /AONO/HGD/CIPM/2024 du 01 Mars 2024 pour la maintenance préventive et curative des équipements biomédicaux et d'imagerie médicale et interventionnelle à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte 406), au plus tard le <u>02 MAI 2024</u> à <u>12 h 00</u> min et devra porter la mention:</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert N°010 /AONO/HGD/CIPM/2024 du 01 Mars 2024 pour la maintenance préventive et curative des équipements biomédicaux et d'imagerie médicale et interventionnelle à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p> |

| 2 | Ouverture des Plis |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le <u>01 Avril 2024</u> à <u>13 h 00</u> min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le <u>02 MAI 2024</u> à <u>13 h 00</u> min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p> |

DOUALA le 27 Mars 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE HINA

**INVITATION TO TENDERN° 004/IT/CHINA/TBCA/2024 OF 25WRS 2024 FORTHE SUPPLY OF
A FOUR-WHEEL-DRIVE (4*4) PICK-UP VEHICLE TO THE HINA COUNCIL, MAYO TSANAGA
DIVISION; FAR-NORTH REGION [FOLLOWING EMERGENCY PROCEDURE].**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2024 Investment Budget of the HINA Council-FEICOM, the Mayor of HINA launches an Open National Invitation to tender following emergency procedure, for the Mayor of HINA Council for the supply of a Four-Wheel-Drive (4*4) PICK-UP vehicle to the HINA Council, Mayo Tsanaga Division Far-North Région,

2. Consistance des prestations

Participation to this invitation to tender is open to Car Dealers that are in compliance with Each bidder must give true information that will lead to choose the one who will carry out the contract well.

3. Cout Prévisionnel

amount of 34 millions francs CFA.

4. Participation et origine

Participation to this invitation to tender is open to Car Dealers that are in compliance with Each bidder must give true information that will lead to choose the one who will carry out the contract well.

5. Financement

Supplies which form the subject of this invitation to tender are financed by the Investment Budget of the HINA Council and FEICOM for the 2024 financial year and follows,

6. Consultation du Dossier

Upon the publication of this notice, tender documents can be consulted during working days and hours at the Launching Contracts Support Unit of the HINA Council; téléphoné number

7. Acquisition du Dossier

A completed set of bidding documents must be purchased at the HINA Council in HINA, téléphoné number, Po. Box, E-Mail: , by interested bidders, as soon as this notice is published upon presentation of a receipt of payment of a non-refundable fee of (thirty thousands) 30.000 Francs CFA at the HINA Council treasury.

8. Remises des offres

Seven copies of sealed compl  t   bids (one certified copy of original and six photocopies) drafted either in English or French must be submitted at the HINA Council, latest at 5pm local time on 2024, with the reference:

**INVITATION TO TENDER
N   004/IT/CHINA/TBCA/2024 OF 25WRS 2024
FOR THE SUPPLY OF A FOUR-WHEEL-DRIVE (4*4) PICK-UP VEHICLE TO THE HINA COUNCIL,
MAYO TSANAGA DIVISION; FAR-NORTH REGION
[FOLLOWING EMERGENCY PROCEDURE].**

9. Delai de Livraison

The maximum delivery deadline provided for by the Contracting Authority is one (01) month with effect from notification of the contract

10. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his/her administrative file, a provisional guarantee of the tune for the amount of Sixty-Eight Hundred Thousand (680 000) Francs CFA issued by a first rate bank or Financial Institute approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file; and valid for thirty (30) days beyond the deadline set for the validity of bids.

For fear of rejection, the required administrative documents must be produced in original or certified true copies by the services who issued them bound, or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers...) . dating any less than three (03) months.

11. Recevabilit   des Offres

Any bid not in conformity with the specification of this tender file shall be rejected . Notably, the absence of the provisional guarantee issued by a first-rate bank or Financial Institute approved by the Ministry of Finance or the non-compliance of the model documents of the tender file shall lead to outright rejection of the bid without any possible appeal.

12. Ouverture des Plis

The opening of bids will be in one phase in the presence of bidders or their duly mandated representative who choose to attend on 2024 at local time at the Hina Council.

13. Critères d'évaluation

13.1 Eliminatorv criteria

- Absence or non-compliance of any of the tender documents;
- Pake document in the administrative file;
- False déclaration in the administrative file;
- At least one (01) characteristic playoff unfilled;
- Absence of maintenance and instruction manua! catalog of spare parts, opération manual, operating instruction manua! (in French/English), fire extinguisher, tool kit;
- Unavailabiity of spare parts in Cameroon;
- Non conformity to technical spécifications;
- At least one (01) of the qualification criteria not fuifilled;
- Delivery deadline not fuifilled;
- Non présentation of detailed break-down of prices;
- Unrealistic/false break down of prices;

Non présentation of a certificate of non-exclusion issued by the Public Contract Reguiatory Agency (PCRA);

10

13.2 Main technical qualification criteria

The criteria relating to the qualification of bidders are the following:

- Financial capacity (access ta crédit or any other financiai resources, turnover, provisional guarantee....) «yes/no;
- References of the enterprise [generally or previous experience on similar projects complexity, cosL...] executed within the last (03) three years... yes/no;
- Experienceand qualification of the technical supervisory staff. .yes/no;
- Methodology and job planning yes/no;
- Running capital(transactions for 2014 year) and expectation for 2015,,yes/no;
- After-sale services .yes/no;
- Certificate of warranty provided bythe supplier yes/no;

These criteria are further divided into 74 sub criteria in such a case that only bidders who will have obtained 52 YES over 74 in technical score shall be admitted to the fmancial analysis.(see title I through title X dealing with the technical évaluation of hids)

14. Attribution

The Mayor of Hina shall award the tender to the lowest bidder, whose technical and fmancial file conform with the tender documents in accordance with the provisions of article 8 of page 22 through 22 of the régulations governing the tender showing the technical évaluation of bids

15. Durée Validité des Offres

The bidders remain legally engaged by virtue of their tender for a pericd of ninety (90) days from the deadiine set for the submission of their bids.

16. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information related to the tender file can be obtained during working daysand hours at tlle Hina Council, téléphoné number , Po. Box , as soon as this notice is published.

HINA le 25 Mars 2024

Le MAIRE

HAMADOU MAMOUD

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

**LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N° 001/MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/24 DU 28 MARS 2024
RELATIVE À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS (MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ACCESSOIRES) POUR
LE COMPTE DU L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) des Fonds pour le financement du Projet PATNUC et se propose d'utiliser une partie de ces Fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat à clientèle pour laquelle cette Demande de Cotations est élaborée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de services désignées ci-après : **acquisition des équipements (matériel informatique et accessoires) pour le compte de l'Unité de gestion du projet de l'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC)**. Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir par un contrat à l'Unité de Gestion du Projet PATNUC.

3. Participation et origine

| N° | NOMS DES PRESTATAIRES | LOCALISATION | TELEPHONE |
|----|--------------------------|--------------|--|
| 01 | CAMEROUN LEADER COMPUTER | YAOUNDE | BP 5355 YAOUNDE : Tel : 699834500/ 677 45 26 24 |
| 02 | CAM2LOGS | YAOUNDE | BP 8657 Tel : 675 735 650/698 513 656 |
| 03 | ETS K.G | YAOUNDE | Tel: 677784060/ 699795294 |
| 04 | LGI | YAOUNDE | Tel : +237 6 97 83 26 21 |
| 05 | GLOTELHO SA | YAOUNDE | BP 17685 DOUALA : Tel : 233 43 47 58/ 677 75 53 00/ 233 19 30 57 |
| 06 | INTEK SARL | YAOUNDE | BP : 12841 TEL : 22222210/ 22231095 |
| 07 | TEXYS SARL | YAOUNDE | BP : 12203 TEL : 222 22 22 29/ 677 42 36 01 |
| 08 | MAK DISTRIBUTION SARL | YAOUNDE | BP 12 640 Tel : 69632 15 91 |

4. Acquisition du Dossier

Le Coordonnateur National du PATNUC invite les prestataires ci-dessus désignés, à consulter et à retirer **gratuitement** la Demande de Cotations.

5. Remises des offres

Les offres doivent être déposées en **sept (07) exemplaires (un original et 6 copies)** marqués comme tel, à l'adresse ci-c contenant la mention :

« *Demande de Cotations N°/ MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/24 du 28 mars 2024 pour l'acquisition des équipements (ma d'Accélération de la Transformation Numérique au Camerou*

6. Delai de Livraison

L'exécution du marché se fera pour une durée **d'un (01) mois**, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.

7. Recevabilité des Offres

Le soumissionnaire devra produire les copies certifiées conformes des pièces administratives ci-après, valables pour l'exercice

- Le numéro d'identifiant Unique (NIU) ;
- L'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le ministère
- L'attestation de conformité fiscale signée des services des Impôts qui certifie que le soumissionnaire a effectué toutes ses
- L'attestation de non exclusion des marchés publics ;
- L'attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;
- Le registre de commerce signé par les services compétents.
- L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance ;
- Une déclaration de non abandon des prestations de service au cours de cinq (05) dernières années.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PATNUC, le **23 Avril 2024** à 1 s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Commission Spéciale de passation des Marchés du PATNUC.

9. Critères d'évaluation

La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

1. La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) devra procéder à la vérification de la conformité des pièces administratives : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) la **Numéro d'identifiant Unique** ; (ii) l'**attestation de domiciliation bancaire** ; (iii) l'**attestation de non redevance fiscale** ; (iv) l'**attestation de non exclusion des marchés publics** ; (v) l'**attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation**, (vi) le **registre de commerce signé par le service compétent** et, (vii) l'**attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance** et (viii) la **déclaration de non abandon des prestations de services au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023)**.

NB :

ü L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii, viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces certifiées conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du Marché.

2. L'examen de la conformité technique des cotations

L'offre devra contenir :

- le délai de livraison ;
- les fiches techniques pour les ordinateurs portables, l'imprimante et le tableau à l'écran tactile interactif et photos/images pour les autres équipements;
- le bordereau descriptif et quantitatif bien renseigné et conforme à celui demandé ;
- tous les prix unitaires quantifiés ;
- les justificatifs des marchés dans le domaine du matériel informatique, produits par les soumissionnaires (**une liste de marché analogue (au moins deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de 14 000 000 (quatorze millions) de FCFA TTC chacun) réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours de l'année en cours ou des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023), assortis des Marchés /contrats/ Lettre Commande enregistrés première page, pages de signature et Procès-verbaux de réception/attestation de service fait, doit être fournie avec les montants en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des Administrations/Institutions acheteuses**)
- la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite

- la description technique des prestations.

3. L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques. Toute offre non conforme sera rejetée.

L'analyse technique consistera à vérifier la validité des critères ci-après :

| N° | CRITERES | Seuil/conformité | Évaluation (OUI/NON) | |
|----|--|--|----------------------|---|
| 1. | Le délai de livraison | | | |
| 2. | Les fiches techniques pour les ordinateurs portables, l'imprimante et le tableau à l'écran tactile interactif et photos/images pour les autres équipements | Les photos du matériel sont produites | | |
| 3. | Bordereau Descriptif et Quantitatif | Conforme aux délais demandés | | |
| 4. | Tous les prix unitaires quantifiés | Conforme | | |
| 5. | Liste des marchés analogues (au moins deux (02) marchés dans la fourniture du matériel informatique d'un montant minimum de 14 000 000 FCFA TTC chacun) réalisés par le soumissionnaire en tant que Prestataire principal au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) N.B : joindre les copies des contrats enregistrés (premières et pages de signature) et des procès-verbaux de réception ou attestations de service fait y relatifs | Conforme | | |
| 6. | Description technique des prestations et exhaustivité des service commandés | Toutes les spécifications techniques sont prises en compte | | |
| 7. | La lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite | Disponible dans le dossier | | ● |

NB : -Toutes les caractéristiques techniques exigées sont essentielles ;

-Toute offre non conforme sera rejetée.

a. Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

b. La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et la moins disante.

10. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise.

11. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis se fera à l'Unité de Gestion du PATNUC, sis à ENEO Centrale, 1er étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL situé entre la Poste centrale et ENEO, Tél. : 222 232 628

Email. : procurement@patnuc.cm/contact@patnuc.cm.

YAOUNDE le 28 Mars 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

**APPEL A CANDIDATURES N°001 DU 28 MARS 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN.E RESPONSABLE
DE LA COMPOSANTE 2 AU SEIN DE LA CELLULE DE GESTION DU PROJET DU PROJET
D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) DATE : 28 MARS
2024 FINANCEMENT : IDA : 69870-CM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a bénéficié d'un prêt de la Banque mondiale d'un montant de 100 millions USD pour mettre en œuvre le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC). Le PATNUC est placé sous la tutelle du MINPOSTEL et a pour objectif d'accroître l'inclusion numérique et l'utilisation de solutions agricoles numériques par des petits exploitants agricoles acteurs des chaînes de valeur agricoles cibles. Ainsi, le PATNUC incarne l'approche de la transformation numérique, ciblant un secteur hautement stratégique pour le Cameroun tout en proposant de réformer le cadre réglementaire du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ce projet, avec son investissement dans la connectivité et les compétences numériques, soutient des interventions qui tirent parti des innovations numériques pour stimuler la croissance agricole, afin de contribuer en fin de compte à l'amélioration de la qualité des moyens de subsistance en milieu rural. L'objectif de développement du PATNUC est d'accroître l'inclusion numérique et l'utilisation de solutions agricoles numériques par des acteurs sélectionnés dans les chaînes de valeur agricoles.

Le PATNUC est structuré autour de 4 composantes : (i) Stratégie, politique publique et la réglementation numérique pour l'inclusion et la transformation numérique ; (ii) connectivité et inclusion numériques ; (iii) facilitation de l'implémentation des solutions numériques basées sur les données dans le secteur agricole ; et (iv) gestion du projet et l'engagement citoyen. Ainsi, le gouvernement à travers la SND30, ambitionne d'enclencher véritablement la transformation structurelle de l'économie camerounaise qui s'appuiera sur une modernisation du secteur agricole (agriculture, élevage, pêche et aquaculture) à travers l'amélioration de la productivité et la compétitivité des exploitations familiales agricoles et la promotion d'une dynamique d'industrialisation véritable. La modernisation du secteur agricole devra s'appuyer sur l'écosystème numérique en constante évolution dans le pays qui trace la voie de l'économie numérique.

Le PATNUC a l'intention de financer les prestations d'un.e Responsable de la composante 2 au sein de l'Unité de gestion du Projet.

Le présent appel à candidatures vise à recruter un Responsable de la composante 2 au sein de l'Unité de Gestion du PATNUC.

2. Objet

Placé(e) sous l'autorité du Coordonnateur National, le responsable de la composante 2 travaillera en étroite collaboration avec d'autres experts du projet pour assurer non seulement la bonne exécution des activités de la composante dont il aura la charge afin de garantir que les objectifs du projet sont atteints. Il devra également selon son expertise participer aux activités des autres composantes. Par ailleurs, le responsable de la composante 2 assurera la liaison entre la cellule d'exécution du projet et les autres instances institutionnelles que sont le Comité Technique TIC du projet piloté par le MINPOSTEL et les autres parties prenantes.

3. Consistance des prestations

NATURE ET ETENDUE DES SERVICES

De manière spécifique, le Responsable de la composante 2 travaillera au sein de l'UGP sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet pour

- Aider à coordonner toutes les activités liées de la composante 2 du projet.
- Élaborer les plans annuels de travail et veiller à leur mise en œuvre selon les délais et budgets approuvés de la composante 2 en collaboration avec les autres responsables du projet ;
- Coordonner la rédaction et la révision des Termes de Référence des activités liées à la composante dont il a la charge,
- Assurer le suivi de la mise en œuvre, en respectant le budget et les délais impartis, des activités liées à la composante dont il a la charge,
- Travailler avec les consultants, entrepreneurs et sous-traitants pour s'assurer que la conception et l'exécution des activités liées à sa composante sont conformes aux objectifs du projet, comme indiqué dans le manuel de mise en œuvre du projet ;
- Veiller à la pertinence des recommandations et autres rapports faits par les consultants et autres prestataires sur les activités liées à la composante dont il a la charge,
- Analyser les propositions et les différents DAO soumis à l'issue des travaux et enquêtes terrains effectués par les consultants et autres prestataires,
- Suivre les activités de passation de marchés liées à la composante dont il a la charge,
- Représenter l'unité de gestion du projet dans les diverses sessions des commissions de passation de marchés au besoin,
- Produire des rapports d'activités trimestriels de la composante 2 qui vont alimenter le rapport d'activité général du projet.
- Préparer techniquement les missions de supervision de la Banque mondiale en relation avec la composante dont il a la charge ;
- Évaluer les opérations de la composantes 2 tous les trois mois pour faire des recommandations appropriées au coordonnateur pour les actions correctives et de gestion des risques appropriées ;
- Participer à la préparation des rapports d'avancement périodiques de l'ensemble du projet ;
- Participer à toutes les réunions et autres sessions de travail convoquées dans le cadre des travaux liés à la composante dont il a la charge,
- Participer aux ateliers et séminaires divers en lien avec la composante dont il a la charge,
- Promouvoir et établir des relations avec l'ensemble des parties prenantes afin de réunir les synergies nécessaires à une mise en œuvre efficace des activités de la composante 2 ;
- Identifier les différents axes d'amélioration et formuler les suggestions correspondantes pour l'avancée des activités liées à la composante dont il a la charge,
- Assurer la coordination et le relai auprès des bénéficiaires des activités de la composante 2 ;
- Assurer le contrôle qualité et la validation des livrables du projet, en coordination avec les commissions de recettes et de validation des travaux effectués par les prestataires,
- Entreprendre toutes autres tâches en rapport avec la composante 2 prescrites par le coordonnateur.

4. Période d'exécution

Le consultant sera recruté pour une durée d'un (01) an avec possibilité de renouvellement en fonction des performances. Il y aura une période d'essai obligatoire de six (06) mois.

Le candidat retenu devrait être disponible immédiatement au lieu de travail à Yaoundé.

5. Participation et origine

PROFIL DU CONSULTANT

Les qualifications et l'expérience requises pour ce poste sont les suivantes :

- ? Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur (BAC+5) dans le domaine de l'Ingénierie des télécommunications, des TIC, du management des télécommunications ou toute autre discipline pertinente jugée nécessaire pour assumer le poste ;
- ? Avoir au moins huit (08) ans d'expérience professionnelle dont au moins cinq (05) ans dans une fonction similaire dans le secteur public ou privé ou avoir assumé des responsabilités similaires.
- ? Une expérience dans des projets à financement externe et une connaissance des procédures des bailleurs de fonds multilatéraux (Exemple : Banque mondiale, BAD, BEI et AFD, seront un atout supplémentaire ;
- ? Capable de démontrer une connaissance complète de la demande et de l'offre de services de télécommunications et de TIC dans un contexte convergent ;
- ? Capable de démontrer une connaissance approfondie du secteur et marché des télécommunications au Cameroun et de ses enjeux.
- ? Une connaissance approfondie des enjeux de l'accès universel aux télécommunications et aux TIC ;
- ? Être capable de travailler au sein d'une équipe multiculturelle ;
- Avoir d'excellentes compétences dans la planification, l'organisation et la coordination du travail des équipes dans le respect des délais,
- ? Avoir d'excellentes compétences en communication écrite et orale de l'anglais ou du français et une bonne capacité d'analyse et de reportage ; la capacité de travailler dans les deux langues sera un atout supplémentaire
- ? Avoir de solides compétences analytiques et de résolution de problèmes ;
- ? Avoir de bonnes capacités de négociation et de réseautage ;
- ? Être proactif et capable de prendre des initiatives et de travailler sans supervision ;
- ? La connaissance des procédures de passation des marchés nationales et de la Banque mondiale sera un atout supplémentaire ;
- ? Une compréhension des complexités de la connectivité rurale sera un avantage supplémentaire ;

6. Remises des offres

Les manifestations doivent parvenir au plus tard le 18 Avril 2024

- soit par courriel à : procurement@patnuc.cm.
- soit déposées sous pli fermé en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) à l'Unité de gestion du Projet, au 1^{er} étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL, situé entre la Poste centrale et ENEO centrale. Tél. : +237 222 232 628 portant la mention :
« RECRUTEMENT D'UNE RESPONSABLE DE LA COMPOSANTE 2 AU PATNUC »

7. Composition du dossier

Les candidats au poste devront soumettre une offre de candidature comprenant les éléments ci-après :

- Une lettre de motivation manuscrite adressée au Coordonnateur du PATNUC ;
 - Un curriculum vitae (CV) du candidat daté et signé de moins de trois (03) mois qui indique les adresses complètes du candidat (boîte postale, téléphone, e-mail etc.) mettant en exergue les expériences similaires ;
 - Les attestations certifiées ou attestations de service fait relatives aux déclarations ou expériences présentées dans le CV ;
 - La copie certifiée conforme de l'original du diplôme exigé ;
 - Une photocopie de la carte nationale d'identité (CNI).
 - Présentation du dossier en cinq (05) exemplaires ; dont 01 original et 04 copies ou forme électronique facilement exploitable.
- Le PATNUC se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

8. Critères d'évaluation

La sélection se fera en 2 phases, selon les procédures en vigueur au PATNUC :

- (i) Evaluation des dossiers de candidature ;
- (ii) Entretien avec les candidats qualifiés.

NB : Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le candidat classé premier dans la liste finale. Les négociations portent essentiellement sur : les conditions techniques de mise en œuvre de la mission ainsi que les conditions de paiement.

Le PATNUC se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

4.1 Phase de sélection : Evaluation des dossiers de candidature

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Présentation du dossier : 5 points
- Qualifications principales : 20 points ;
- Expériences professionnelles : 65 points et
- Qualifications complémentaires : 10 points.

N.B. : La note minimale requise pour la phase des entretiens est de quatre-vingt (80) points sur cent (100).

7.2 Phase des entretiens

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Présentation et expression : 5 points
- Connaissance du PATNUC et des missions du attendues au poste : 50 points
- Compétences managériales, stratégiques et organisationnelles : 30 points
- Maîtrise des deux langues officielles : 15 points

Le système de pondération est le suivant :

- Etude du dossier : score sur 100 et score pondéré sur 75
- Entretien : score sur 100 et score pondéré sur 25

A l'issue de l'étude des dossiers de candidature et des entretiens effectués, seul(e) le/la candidat. e ayant obtenu.e la note combinée la plus élevée et classé premier sera retenu pour la suite de la procédure.

Les candidat.es intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires par courriel à procurement@patnuc.cm ou par téléphone aux numéros : +237 222 232 628.

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Le projet ne tolère aucun acte de Violence Basée sur le Genre (VBG), ni Exploitation et Abus Sexuels (EAS) encore moins le Harcèlement Sexuel (HS). Aussi a-t-il élaboré des codes de conduite dont la signature est obligatoire pour ses partenaires ainsi que la mise en œuvre des activités de prévention des VBG/AES/HS dans leurs interventions

YAOUNDE le 28 Mars 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEB N° 11/AONO/CAN 1ER/CDPM/
2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATIONDE L'ECOLE MATERNELLE GROUPE 2
DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINDUB EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5715 101 02 641437 523314

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1erAutorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, **pour Les TRAVAUX DE REHABILITATIONDE L'ECOLE MATERNELLE GROUPE 2 dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les TRAVAUX DE REHABILITATIONDE L'ECOLE MATERNELLE GROUPE 2 dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er.

| N° | Nature de la prestation | Localité | Arrondissement | Administration bénéficiaire |
|--------|---|--------------------|----------------|--|
| Unique | TRAVAUX DE REHABILITATIONDE L'ECOLE MATERNELLE GROUPE 2 , dans Arrondissement de Nkongsamba 1er. | EBOUM-MBENG | Nkongsamba 1er | Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er |

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES-ETUDES ;
- TERRASSEMENT ;
- FONDATIONS ;
- MAÇONNERIE – ELEVATION ;
- CHARPENTE – COUVERTURE ; PLAFOND;
- MENUISERIE METALLIQUE ;
- ELECTRICITE ;

- PEINTURE ;

- V.R.D

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

| N° | Nature de la Prestation | Montant Prévisionnel TTC | Imputation Budgétaire |
|--------|--|---------------------------------------|---------------------------|
| Unique | TRAVAUX DE REHABILITATIONDE L'ECOLE MATERNELLE GROUPE 2 , | 15 000 000 (Quinze Millions) F.CFA | 5715 101 02 641437 523314 |

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux petites et moyennes Entreprises de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

| N° | Nature de la Prestation | Montant Prévisionnel TTC | Imputation Budgétaire |
|--------|--|---------------------------------------|---------------------------|
| Unique | TRAVAUX DE REHABILITATIONDE L'ECOLE MATERNELLE GROUPE 2 , | 15 000 000 (Quinze Millions) F.CFA | 5715 101 02 641437 523314 |

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Technico

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, dès Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Télé

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme original, à remettre en un seul pli rattachés, sous pli fermé, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **19/04/2024**, à **12 heures** (heure locale).

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/CAN 1ER/CDPM/ 2024 du 22/03/2024 »
COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, DEPT. DE
Financement : BIP MINDUB Exercice 2024
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **300 000 (trois cent milles) francs CFA**. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions, les dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu à la CDPM des Marchés (CDPM) du Mounjo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de déclarer l'offre nulle et non avenue ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- Références de l'Entreprise ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

14. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba Ier, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire (à prix anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble des conditions de la lettre de demande de soumission.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours** à compter de la date fixée pour la remise de l'offre.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'œuvre, auprès du Chef de Service du Patrimoine du Mounjo, (Ingénieur), le cas échéant.

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

LETRE D'INVITATION À SOUMETTRE UNE PROPOSITION SERVICES DE CONSULTANTS DÉSIGNATION DE LA MISSION : SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION D'UNE CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DES INFRASTRUCTURES ET DE LA DEMANDE DES ENTITÉS PUBLIQUES EN COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES AU CAMEROUN DP 004/MINPOSTEL/PATNUC-UGP/CCCM-SPI/CSPM/SPM/2024 DU 01 AVRIL 2024 FINANCEMENT : IDA CRÉDIT N°69870-CMPAYS : CAMEROUN DATE : 01 AVRIL 2024

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement du Cameroun (ci-après dénommé l' « Emprunteur ») a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (AID) (la « Banque ») sous la forme d'un « crédit » (IDA n°69870-CM) » (ci-après dénommé « fonds ») en vue de financer le coût de la mise en œuvre du Projet d'Accélération de Transformation Numérique (PATNUC), se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Propositions est émise. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande du Gouvernement du Cameroun, après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de « l'Avance de Préparation de Projet ». Ledit accord de « l'Avance de Préparation de Projet » interdit tout retrait du compte de crédit destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que le Gouvernement du Cameroun ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de crédit ni prétendre détenir une créance sur les fonds.

2. Consistance des prestations

Le Coordonnateur du Projet d'Accélération de Transformation Numérique (PATNUC) sollicite maintenant, des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : Sélection d'un consultant pour la réalisation d'une cartographie de l'offre des infrastructures et de la demande des entités publiques en communications électroniques au Cameroun. Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence (Section 7).

La présente DP comprend les sections suivantes :

- Section 1 - La Lettre d'invitation
- Section 2 - Instructions aux Candidats et Données particulières
- Section 3 - Proposition technique - Formulaire types
- Section 4 - Proposition financière - Formulaire types
- Section 5 – Pays éligibles
- Section 6 – Fraude et Corruption
- Section 7 - Termes de référence
- Section 8 - Contrat type Rémunération forfaitaire.

3. Participation et origine

La présente Demande de propositions (DP) a été adressée aux consultants inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

| N° | CONSULTANTS | NATIONALITE ET ADRESSE DU CHEF DE FILE | ADRESSE |
|----|---|--|--|
| 1 | ST2i International | Tunisie | Tél. : (216) 71 195 300 Email : st2i@st2i.com.tn |
| 2 | Groupelement PRISMA, IDATE et INTEGC | Tunisie | Tel : +216 98 729 938 Email : sami.masmoudi@prisma-intl.com |
| 3 | Groupelement Accenture Technologies & Training Sarl, TELCOTEC et Sprint-Pay | Cameroun | Tel : +237 657 67 89 74 Email : contact@sprint-pay.com BP 1342 Yaoundé |
| 4 | Groupelement RESYTAL, Matrix Telecom et ICCSOFT | Cameroun | Tel : +237 222 20 01 97 Email : resytal@resytal.com BP 5750 Yaoundé |
| 5 | FISCAGEST Consulting & Contractor | Cameroun | Tel : 699 89 40 69 Email : gedeonjoe@yahoo.fr BP : 5545 Yaoundé |
| 6 | Groupelement SFM Technologies et SFM Cameroun | Tunisie | Tél : (+216) 98 357 455 Email : info@sfmtelecom.com |
| 7 | Groupelement DIRECTIQUE et MARPIJ | France | Tel : +33 1 45 45 45 85 Email : directique@directique.fr |

4. Remises des offres

Veillez porter votre attention sur les Règles de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur révèle la propriété effective du Consultant, au titre de la Notification de l'Attribution du Contrat, en utilisant les Formulaires de Divulgations de Propriété Effective inclus dans la Demande de Propositions.

Les détails sur la date, l'adresse et l'heure de remise de la Proposition est prévue le **02 MAI 2024 à 14 h00** et également indiqués dans les Clauses IC 17.7 et 17.9.

5. Critères d'évaluation

Un Consultant sera choisi par la méthode de *Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)* et une *Proposition Technique Complète (PTC)* est demandée selon le format prescrit dans la présente DP, conformément aux principes décrits dans les *Règlements de Passation de Marchés applicables aux Emprunteurs* accessibles à l'adresse www.worldbank.org.

6. Renseignements Complémentaires

Il n'est pas permis de transférer cette DP à une autre firme.

Veillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, au plus tard le **15 AVRIL 2024**, par écrit à l'adresse l'Unité de Gestion du Projet, au 1er étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL, situé entre la Poste centrale et ENEO centrale. Tél. : +237 222 232 628 portant la mention :

- (a) que vous avez reçu cette Lettre d'Invitation ; et
- (b) si vous soumettez une proposition seul ou en association.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Unité de Gestion du Projet, 1er étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL

Situé entre la Poste centrale et ENEO centrale à Yaoundé

Tél. : +237 222 232 628

Email. : procurement_carto@patnuc.cm

YAOUNDE le 1 Avril 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000007/AONO/J/CRPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR EBOGO-CARREFOUR ABONDO – OBOA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BIP MINTP- EXERCICE 2024 LE GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS. LES RECTIFICATIFS SUIVANTS SONT APPORTÉS À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ: FINANCEMENT: BIP MINTP- EXERCICE 2024 LE GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

| Au lieu de : | Lire plutôt : |
|--|--|
| <u>Critères éliminatoires</u> d) Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels minimums suivants : <ul style="list-style-type: none">● Un finisher ;● Un compacteur à pneu ou à rouleau vibrant ;● Une niveleuse ;● Un camion benne ;● Une répondeuse à liant ;● Un camion gravillonneur. | <u>Critères éliminatoires</u> d) Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels minimums suivants : <ul style="list-style-type: none">● Un compacteur à pneu ou à rouleau vibrant ;● Une niveleuse ;● Un camion benne ; |

YAOUNDE le 28 Mars 2024

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

A L'ATTENTION DES SOUMISSIONNAIRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 000007/AONO/J/CRPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX
DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR EBOGO-CARREFOUR ABONDO – OBOA,
DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000008/AONO/J/CRPM/2024 DU 28 FÉVRIER 2024 EN
PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN BÉTON
BITUMINEUX DU TRONÇON DE ROUTE GROUPE SCOLAIRE BILINGUE AMARYLLIS-INTERSECTION
TRONÇON DE ROUTE MBALLA, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Objet: Report de la date de remise et d'ouverture des offres.

Le Gouverneur de la Région du Centre, Maître d'Ouvrage Délégué, porte à la connaissance des soumissionnaires que les dates de remise et de dépouillement des Appels d'Offres ci-dessus énumérés, initialement fixées au **29 Mars 2024 à 14 heures et 15 heures** respectivement sont reportées au **01 Avril 2024 à 14 heures et 15 heures** respectivement.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 28 Mars 2024

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000003/AONO/J/CRPM/2024 DU 26 FÉVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN BETON BITUMINEUX DES TRONCONS DE ROUTE. TRONCON 1 : CARREFOUR MVOG NNOMO -CARREFOUR SERGY-CARREFOUR MVOG NNOMO TRONCON 2 : CARREFOUR OSSOESSAM-NYIMI CHATEAU DANS LA REGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BIP MINTP- EXERCICE 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

RPAO

Au lieu de :

PERSONNEL SUPPORT DE LA MISSION DE CONTROLE

Un (01) secrétaires/comptables, Un (01) gardien, Deux (02) aides topographe, deux (02) chauffeurs, Deux (02) manœuvres etc....)

Lire plutôt :

-

PERSONNEL SUPPORT DE LA MISSION DE CONTROLE

Sans objet

Au lieu de :

Moyens mis à la disposition de l'Administration

- Pour les besoins du chantier et dans un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux, le BET fournira un véhicule climatisé muni de dispositifs antivols, de lecteur CD, de types double cabine pick up 4x4 avec lève-vitre électrique et verrouillage centralisé d'une puissance de 9 CV pour le MINTP.

- Les frais de réparation, assurance tout risque, vignette et chauffeur désignés par l'administration sont à la charge du BET pendant toute la durée du chantier jusqu'à la réception provisoire. Les véhicules seront en particulier assurés tous risques.

- Avant la réception définitive des travaux, ils devront faire l'objet d'une révision générale avant leur remise à l'Administration, accompagnés des cartes grises originales pour mutation au profit de l'Administration.

- Le cocontractant est informé que le matériel ci-dessus ne fait pas l'objet d'un prix à part, mais est pris en compte dans le prix 10 fonctionnement de la mission de contrôle.

Lire plutôt :

Sans objet

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

Au lieu de :

ARTICLE6 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES

- la Constitution de la République du Cameroun ;
- la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- la Loi n° 96/07 du 8 avril 1996 portant protection du patrimoine routier modifié et complété par les lois n° 98/011 du 14 juillet 1998 et 2004/021 du 22 juillet 2004 ;
- la loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- la loi n° 2000/10 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;
- la Loi n° 001 du 16 avril 2001 portant Code Minier, et mise en application par le Décret n° 2002/048/PM du 26 mars 2002 ;
- la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- la Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;
- Le Code minier ;
- le Décret 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- le Décret n° 2005/577 du 23 février 2005 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental ;
- Décret N°2012/075 de la 08/03/2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.
- le Décret N°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics;
- le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
- l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 portant Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) ;



- la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
- la Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration du système des Marchés Publics ;
- la Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.
- La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB DU 25 AVRIL 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- la Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024.
- les DTU pour les travaux de bâtiment ;
-

Lire plutôt :

ARTICLE6 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES

- la Constitution de la République du Cameroun ;
- la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- la Loi n° 96/07 du 8 avril 1996 portant protection du patrimoine routier modifié et complété par les lois n° 98/011 du 14 juillet 1998 et 2004/021 du 22 juillet 2004 ;
- la loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- la loi n° 2000/10 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;
- la Loi n° 001 du 16 avril 2001 portant Code Minier, et mise en application par le Décret n° 2002/048/PM du 26 mars 2002 ;
- la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- la Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;
- Le Code minier ;
- le Décret 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- le Décret n° 2005/577 du 23 février 2005 fixant les modalités de réalisation des études d'impact



environnemental ;

- Décret N°2012/075 de la 08/03/2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.
- le Décret N°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics;
- le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
- l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 portant Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) ;
- La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB DU 25 AVRIL 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- la Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024.
- les DTU pour les travaux de bâtiment ;

YAOUNDE le 27 Mars 2024

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

GRILLE DE NOTATION

Au lieu de :

- **Technicien de suivi:** au moins Technicien Supérieur en électricité, électrotechnique ,Génie électrique ou équivalent

Lire plutôt :

- **Technicien de suivi:** Au moins Technicien Supérieur en Génie civil avec une forte expérience en calcul et réalisation des ouvrages d'art ou équivalent

Le reste sans changement.

MINISTERE DES FINANCES

COMMUNIQUE N° 2024/00004/C/MINFI/SG PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT N°00018/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LA SELECTION D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET YAOUNDE CŒUR DE VILLE FINANCEMENT : CONVENTION CCM 1278 01 S, LIGNE « AUDITS SUPERVISION, COMMUNICATION, CONSULTANTS ».

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Finances porte à la connaissance des soumissionnaires de l'Avis d'Appel A Manifestation d'Intérêt (AAMI) N°00018/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2023 du 29 mai 2023 pour la sélection d'un cabinet chargé de réaliser l'audit comptable et financier du projet Yaoundé Cœur de Ville que, l'AAMI est déclaré infructueux à cause de l'insuffisance des offres des soumissionnaires.

Les soumissionnaires de cet Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt sont priés de passer retirer leurs offres auprès du Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D sis au Quartier Bastos à Yaoundé (Immeuble OYILI à côté de l'OMS), B.P : 33 232, Tél/Fax : (237) 222-20- 30- 57. Email : minfi_ctb_stadec2d@yahoo.com, dans un délai de quinze (15) jours, faute de quoi, elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Mars 2024

Le *MINISTRE*

MOTAZE Louis Paul

COMMUNE DE FIGUIL**DECISIONN°05/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 05 MARS 2024PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;;

Vu le Décret N°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2024;

Vu la Loi n° 2023 / 019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024

Vu la Décision N-002/DM/C-F/SG/dU 12 Juillet 2019 portant constatation de la Commission interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Figuil,

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres N°05/AONO-PU/RN/D42/C-F/Se/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 30/01/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DOUVA-LAM DANS LA COMMUNE DE FIGUIL

Article 1er: L'entreprise ci-après retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'offres suscité:

| N° AONO | ADJUDICATAIRE | MONTANT TTC (en FCFA) | DELAI D'EXECUTION |
|---------|--|-----------------------|-------------------|
| 05 | SOCIETE MOBA SARL BP: 310 Garoua Tel: 698 42 40 09 | 49 997 407 | 04 mois |

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

FIGUIL le 5 Mars 2024

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNE DE GUERE

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°005/ONIT/ MO/G - C/ 2024 OF 18/03/2024 ON AN URGE PROCEDURE RELATIVE FOR THE REHABILITATION OF GUIBI-DJOUGOUMTA ROAD IN THE GUERE COUNCIL, MAYO-DANAY DIVISION, FAR- NORTH REGION FINANCE: PIB FISCAL YEAR 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Mayor of Guéré Council, Contracting Authority, hereby issues an Open National Invitation to tender for the rehabilitation of GUIBI-DJOUGOUMTA road, hereby launches an open national invitation to tender. The concern is the road maintenance in the Mayo-DANAY Division, Far-North Region.

2. Consistance des prestations

The service involve the following tasks inter alia:

- Preparatory work;
- Excavation work
- Approaches adjustment;
- Amenities;

Traffic keeping on.

3. Cout Prévisionnel

As far as works are concerned , an estimated amount of **sixty five millions (65,000,000)** CFA F is allocated for this contract by the Public Investment Budget of the Fiscal Year 2024, line

4. Allotissement

NOT APPLICABLE

5. Participation et origine

The application to this invitation to tender is open with equal conditions to Cameroon-Law related firms & companies experienced in Building and Civil Engineering.

By this invitation to tender, interested companies are called upon to provide authentic information which will be helpful for the choice of the one that can meet the needs of the required service after an in-depth and objective appraisal of its application file.

6. Financement

PIB FISCAL YEAR 2024

7. Consultation du Dossier

The tender documents may be consulted during working hours at the technical service of the Guéré council.

8. Acquisition du Dossier

The tender documents may be obtained at Guéré Council. Upon presentation of a receipt of payment into the Municipal Treasury of GUERE Comcil of a non-refundable fee of **sixty thousand (60,000) CFA F.**

9. Remises des offres

Drafted in English or French and in **septuplicate (7)** including **one (1) original** and **six (6) copies** labelled as such, tenders shall be submitted in a sealed envelop and against a receipt at the particular secretariat of the Mayor of Guéré Council in Guéré, no later than **of 15/04/2024 at 10 a.m.**, local time. They shall bear the following

N°05/ONIT/ MOG - C/ 2024 OF 18/03/2024 ON AN URGE PROCEDURE RELATIVE FOR THE REHABILITATION OF GUIBI-DJOUGUMTA ROAD IN THE GUERE COUNCIL, MAYO-DANAY DIVISION, FAR- NORTH REGION

DISCLOSE ONLY DURING THE EVALUATION SESSION OF TENDER APPLICATIONS”

NB: Beyond the submission’s deadline any tender will no longer be received.

10. Delai de Livraison

The execution deadline sets by the Foreman is **tree (03) months**. This period includes the Rainy seasons, weather and some other factors with effect from the day of works’ notification; signing’s date of contract.

11. Cautionnement Provisoire

Each applicant will include in his administrative file a deposit(in compliance with the model attached) issued by a first- class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and whose the list features in Document twelve (12) of the tender file, and valid for thirty (30) days with effect from the tender- validity deadline. The deposit’s amount stands at **one million and three hundred thousand (1 300 000) CFA F.**

12. Recevabilité des Offres

Lest they be rejected, should compulsory be submitted only the originals and copies of the other required administrative documents (valid) certified by either the issuing service or an administrative authority in keeping with the requirements of the special tender regulation.

They must date less than three (3) months and valid on the day of the tender disclosure.

13. Ouverture des Plis

Tenders disclosure will be done in one stage on **15/04/2024 at 11.00 a.m.** prompt at the meeting Hall of the Guéré council in the presence of the tender applicants. Only them may attend the opening session or have themselves represented by a duly person of their choice (even in case of joint venture) having a sound knowledge of their file.

14. Critères d'évaluation

Eliminatory criteria

Administrative documents

- a) Incomplete or non-compliant administrative file
- b) False declaration or forged document

Technical proposal

- a) Incomplete or non-compliant file
- b) False declaration or forged document
- c) The turnover of at least **one hundred thousand millions (100,000,000) CFA F** for the last three (3) years in Road Works sector.
- d) Failure to show proof as the main contractor of road maintenance or renovation's building site over the last three (3) years.
- f) Absence in the technical proposal of a column indicating the organization, planning and understanding of the project.
- g) Failure to score at least thirty nine (39) essential criteria over fifty-five (55)

Financial offer

- a) Incomplete financial tender
- b) Non-compliant file
- c) Omission of a quantified unit price from the price schedule
- d) Absence of prices sub-detail

ESSENTIAL CRITERIA

Assessment of the technical proposal will be carried out on the basis of fifty-five (55) main criteria shared as follows:

- a) Presentation based on three (3) criteria
- b) The company's training personnel based on fifteen (15) criteria
- c) The availability of the required equipment based on fifteen (15) criteria
- d) Work planning based on thirteen (13) criteria

e) The company's prefinancial references and abilities based on twelve (12) criteria

15. Attribution

The Mayor of Guéré council, Contracting Authority, shall award the contract to the bidder, whose offer is considered the lowest, in compliance essentially with the prescriptions of the invitation to tender.

16. Durée Validité des Offres

Bidders shall remain bound by their bids for a period of **ninety (90) days** with Effect from the tender-submission deadline mentioned above.

17. Renseignements Complémentaires

Additional technical information may be obtained everyday during working hours at the tehcnical service at Guéré Council

GUERE le 18 Mars 2024

Le MAIRE

VILDINA Alphonse

COMMUNE DE HINA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C.HINA/CIPM/2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE DANS LES LOCALITES HINA WINDE DANS LA MUNICIPALITE DE HINA, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA. REGION DEL'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre des Projets d'investissement, le Maire de la Commune de HINA (Maître d'Ouvrage) lance pour le compte de la Commune de HINA. un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction D'UN (01) forage équipé de pompe à énergie solaire dans les localités de HINA WINDE dans la Municipalité de HINA, Département du Mayo Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes ;

Pour chaque forage ;

- Etudes géophysiques, hydrogéologiques et implantation ;
- Installation de chantier ;
- Réalisation du forage ;
- Développement et pompage d'essai ;
- Analyses et traitement de l'eau ;
- Construction d'un château d'eau en Béton Armé de T.Sm[^] avec salle de commande attenante ;
- Aménagement de borne fontaines avec robinets de puisage ;
- Fourniture et pose de la pompe ;
- Fourniture et pose des conduites ;
- Construction et installation du champ solaire sécurisé au moyen d'une clôture ;
- La mise en place et (a formation d'un comité de gestion pour assurer la pérennité des ouvrages •
- Fourniture d'une caisse à outils ;
- Mise en service des ouvrages ;

3. Cout Prévisionnel

Montant Prévisionnel en Fcfa : 20 000 000

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des forages. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le FEICOM/COMMUNE DE HINA, EXERCICE 2024

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de HINA.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de HINA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de trente mille (30 000) francs CFA à la Recette municipale de HINA au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Mairie de HINA, Le 23/04/2024 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C.HINA/CIPM/2024
POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPEAENERGIE SOLAIRE DANS LES
LOCALITES HINA WINDE DANS LA MUNICIPALITÉ DE HINA, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA.
REGION DEL'EXTREME-NORD.**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation desdits travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant quatre cent mille (400 000) francs CFA. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 23/04/2024 à 10 heures précises dans la salle de délibération de la Commune de HINA, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même encas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

13. Critères d'évaluation

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.
- c) Absence de la caution de soumission.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier Incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) N'avoir pas abandonné un chantier au cours des trois dernières années.

13.1.3: Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Absence de l'offre financière ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 27 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation générale sur 3 critères ;
- b) Expérience générale de l'Entreprise sur 1 critère ;
- c) Expérience dans les travaux similaires sur 1 critère ;
- d) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 4 critères ;
- e) Moyens logistiques sur 3 critères ;
- f) Le matériel de chantier à mobiliser sur 5 critères ;
- g) Le matériel de sécurité sur 4 critères ;
- h) La méthodologie d'exécution sur 2 critères ;
- i) Organisation et déroulement du Projet sur 2 critères ;
- j) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 2 critères.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de HINA, Maître d'Ouvrage, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Aucune entreprise ne saurait être attributaire de plus d'un lot

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Mairie de HINA.

HINA le 25 Mars 2024

Le MAIRE

HAMADOU MAMOUD

COMMUNE DE MERI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE OUVERT
N°005/AONO/C-MERL/CIPM/AI/2024 DU 26/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01)
FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A OURO- GALDIMA, DANS L'ARRONDISSEMENT
DE MERI, DEPARTEMENT DU DUMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : RESSOURCES
PROPRES EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
220-150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des RESSOURCES PROPRES EXERCICE 2024, le Maire de la Commune de Méri, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un (01) forage équipé de pompe à motricité humaine à OURO-GALDIMA dans l'Arrondissement de Méri, Département du Diamaré, Région de l'Extreme-Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent :

- La réalisation des études géophysique et d'implantation ;
- L'exécution des travaux de foration ;
- L'équipement des forages ;
- Le développement des forages ;
- La désinfection des forages ;
- Les essais de pompage ;
- L'analyse de l'eau ;
- La construction de la superstructure ;
- La fourniture et pose des POMPE à motricité humaine ;
- La mise en place et la fonnation du comité de gestion.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de Huit millions cinq cent (8 500 000) Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par les Ressources Propres (RP), EXERCICE 2024, sur la ligne budgétaire 220-150

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut eue consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI, au numéro de téléphone : 694 49 39 29 B.P : 23 MERI

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de MERI, au numéro de téléphone : 694 49 39 29 B.P : 23 MERI dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) F CFA** payable à la Recette Municipale de MERI. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P. Fax, Téléphone, etc.)

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, devra parvenir auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI, au plus tard le **22/04/2024** à 10 heures, et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE OUVERT
N°005/AONO/C.MERI/CIPM/AI/2024 DU 26/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01)
FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A OURO-GALDIMA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE
MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une valeur de **Cent soixante-dix mille (170 000) Francs CFA**. (Conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de première ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet des offres, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de l'ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps. L'ouverture de l'offre administrative, de l'offre technique de l'offre financière. Elle aura lieu dans la salle des délibérations de la Commune de MERI le **22/04/2024 à 11 heures**, le même jour, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critère d'évaluation

critères éliminatoires

- a) absence ou non-conformité d'une pièce administrative du dossier dans un délai de 48h;
- b) fausse déclaration, pièces scannées ou falsifiées ;
- c) note technique inférieure à 70% de oui ;
- d) absence de la caution de soumission ;
- e) Capacité financière inférieure à 20% du montant de l'enveloppe prévisionnelle ;
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public antérieur au cours des trois dernières années.

critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires moyen au cours des trois dernières années supérieur ou égal à 10 000 000 FCFA ;
- b) Références de l'entreprise ;
- c) Matériel de chantier à mobiliser ;
- d) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- e) Proposition technique ;

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de oui seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MERI, Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) Jours à partir de la date originelle de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI

MAROUA le 26 Mars 2024

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

COMMUNE DE HINA

OPINION OF OPENED NATIOAL001/DC/ HINA-C/ITB /2024 OF 27/03/2024 INVITATION TO TENDE NOTICE LAUNCHED IN EMERGENCY FOR THE SUPPLY OF DIDACTICS EQUIPMENTS IN THE HINA SUBDIVISION DEPARTMENT, IN MAYOTSANAGA DIVISION, FAR-NORTH REGION

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of investment projects, the Mayo-Tsanaga Divisional Delegate of Public Contracts, hereby "Contracting Authority", launches an invitation to tender for the supply of didactic equipment in HINA Subdivision, in Mayo-Tsanaga Division, Far-North Region.

2. Consistance des prestations

for THE SUPPLY OF DIDACTICS EQUIPMENTS IN THE HINA SUBDIVISION DEPARTMENT, IN MAYO TSANAGA DIVISION, FAR-NORTH REGION

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operation is seven million five hundred thousand francs (7.500.000)
Financing:

4. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to all enterprises of Building and the Public Work, installed in the national territory and submitted to any fiscal régime.

5. Financement

The works described in this invitation to tender are financed by the BIP of the year 2024

6. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hour at the following address: Secretary of divisional delegate, Contracting Authority, situated at the Mayo-Tsanaga Divisional Délégation

7. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Secretary of the Mayo-Tsanaga Divisional Delegate of Public Contracts, Contracting Authority. The withdrawal of the file is done with the presentation of non-refundable receipt of a sum of Rfty thousand (15 000) CFA francs payable at the HINA Council Treasury.

8. Remises des offres

Each offer is drafted in English or French in five (06) copies including the original and four (01) copies marked as such should reach the Secretary of The Mayo-Tsanaga Divisional Délégation, latest than the 26 AVR 2024 At 09 h and should bear the following inscription.

**OPINION OF OPENED NATIOAL
001/DC/ HINA-C/ITB /2024 OF 27/03/2024
INVITATION TO TENDE NOTICE launched in emergency for THE
SUPPLY OF DIDACTICS EQUIPMENTS IN THE HINA SUBDIVISION DEPARTMENT, IN MAYO
TSANAGA DIVISION, FAR-NORTH REGION.**

9. Delai de Livraison

45 DAYS

10. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include In this administrative documents, a bid bond issued by a first grade bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of one hundred and fifty thousand francs (150.000) francs CFA valid thirty (30) days beyond the validity of the offers. Under pain of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing services or administrative authorities of the administrative documents required, including the bid bond, must imperatively be produced in accordance with the Spécial Conditions of the invitation to tender. They must obligatorily be older than three (3) months or must not be produced after the signing of the tender file

11. Recevabilité des Offres

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible; Especially the absence of a bid bond issued by a first grade bank approved by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the tender file documents models shall lead to a pure and rejection of the offer without any appeal being entertained.

12. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in public phase. The opening of the administrative, technical and financial documents shall take place on the 26 APRIL 2024 at 10 pm local time by the Tenders Board of Mayo-Tsanaga Délégation,

13. Critères d'évaluation

12. Main eliminatory criteria

The main relative criteria to the elimination of the offers of the candidates are defined as follow:

The mentions or signs of identification on the offers;

The not constitution of the offers in three (03) different volumes;

The incomplete or not compliant offers in the CDU;

The invalid administrative pieces;

The technical offer not compliant to the technical of the COQ (Methodology and execution of work:

Note technique retained concerning the organization of work, detailed Planning of execution of Works);

The offer of the unqualified tendered to the involvement to the call of offers will be rejected.

14. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to, their offers for 90 days from the deadline set for the submission of tenders.

15. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Mayo-Tsanaga Délégation or at the Mayo-Tsanaga Divisional Délégation of the Public Works or at HINA consul.

HINA le 27 Mars 2024

Le MAIRE

HAMADOU MAMOUD

COMMUNE DE MERI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C.MERL/CIPM/TBEC/2024 DU 26/03/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZALLA LOT 1, DE CINQ SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOULEK LOT 2 ET TROIS SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZAKALLIAO LOT 3 DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP MINEDUB), EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 15 102 01 641350 464211 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2024, le Maire de la Commune de MERI, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de MERI, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour l'exécution des travaux de Réhabilitation de deux (02) salles de classe à Pécole publique de ZALLA LOT 1, de cinq (05) salles de classe à l'école publique de DOULEK LOT 2 et de trois (03) salles de classe à l'école publique de ZAKALLIAO LOT 3, Commune de MERI, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Travaux de démolition ;
- Maçonnerie ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie métallique;
- Electricité

3. Cout Prévisionnel

Trente trois millions sept cent mille (33 700 000) F CFA

4. Allotissement

aucun soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui pennettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP RT MINEDUB), Exercice 2024, sur la ligne d'Imputation Budgétaire et coût estimatif TTC de 11 493 000 (Onze millions quatre cent quatre-vingt-treize mille francs CFA) pour le LOT 1, de 11 204 865 (Onze millions deux cent quatre mille huit cent soixante-cinq francs CFA) pour le LOT 2 et de 11 002 135 (Onze millions deux (deux mille cent trente cinq francs CFA) le LOT 3 dans la Commune de MERI.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de MERI, au numéro de téléphone : 694 49 39 29

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de MERI, au numéro de téléphone : 694 49 39 29, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **trente-cinq mille (35 000) Francs CFA** auprès de la Recette Municipale de la Commune de MERI.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de MERI, au plus tard le **22/04/2024 à 10 heures**, et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE »>>
N°004/AONO/C.MERI/CIPM/TBEC/2024 DU 26/03/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZALLA LOT 1, DE CINQ SALLES
DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOULEK LOT 2 ET TROIS SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
PUBLIQUE DE Z.AKALLIAO LOT 3 DANS LA COMMUNE DE MERI. DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION
DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP RT MINEDUB), EXERCICE 2024**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de Deux (02) mois calendaires pour lot 1 et de Trois (03) mois calendaires pour les lots 2 et 3 à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les Intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **deux cent vingt-neuf mille huit cent soixante (229 860) francs CFA pour le lot 1 ; deux cent vingt-quatre mille (224 000) francs CFA pour le lot 2 et deux cent vingt mille (220 000) francs CFA pour le lot 3** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **22/04/2024 à 11 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de MERI, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- c) Non satisfaction, au moins, à trente-cinq (35) critères essentiels sur cinquante (50).
- d) Dossier incomplet.

Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- b) Absence d'un sous-détail de prix ;
- c) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **50 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **16 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **10 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **11 critères**

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MERI Maître d'Ouvrage (M.O), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement recevable, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de MERI, au numéro de téléphone : 694 49 39 29, dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MAROUA le 26 Mars 2024

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

COMMUNE DE TUBAH

REQUEST FOR QUOTATION N° 02/RQ/ TC/TCITB/ BIP/ 2024 OF 28/03/2024 THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE REHABILITATION OF CEAC CENTER, BAMBUI IN TUBAH SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTHWEST REGION. FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

N/A

2. Consistance des prestations

The services of this request for quotation include:

The rehabilitation of the CEAC center, Bambui

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost is as below

| Lot | Name of project | Estimated cost of project | Amount of bid bond | imputation |
|--------|---|---------------------------|--------------------|------------|
| Single | REHABILITATION OF THE CEAC CENTER IN BAMBUI | 23,000,000 | 460,000 | |

4. Allotissement

The supply is in a single lot as indicated below.

5. Participation et origine

Participation to this consultation is open to Small and Medium Size Enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

This project shall be financed by the 2024 Public Investment Budget of the Ministry of Agriculture (MINADER) with budget h indicated on the table above.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Tubah Council, SIGAMP OFFICE, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Tubah Council, SIGAMP OFFICE as soon as this notice is published against payment of the thirty nine Thousand Francs (**39,000**) CFA payable at the Tubah Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender file.

9. Remises des offres

The tender file in two (02) volumes shall be enclosed in two sealed envelopes.

- Envelope A containing the administrative documents (Volume 1);
- Envelope B containing the technical (Volume 2).
- Envelope C containing financial offer (Volume 3).

The three volumes shall then be enclosed in a single sealed envelope bearing only the reference of the tender in question. The documents of each offer shall be numbered as indicated in the tender and separated by dividers of the same colour.

NB:

Complete bidders' files, including all administrative documents, must be deposited in **07** copies including one (1) original file and six (6) copies on the **23/04/2024** at **10:00** AM local time in sealed envelopes, in Tubah Council (SIGAMP OFFICE)

« CONSULTATION 02/RQ/ BC/TCITB/ BIP/2024 OF 23/04/2024, THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE REHABILITATION OF THE CEAC CENTER IN BAMBUI, TUBAH SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION »

To be opened only during the Tenders Board Opening session ».

10. Delai de Livraison

The deadline of execution is **ninety (90) days** from the date of notification for this Jobbing Order to begin.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in this Consultation File, of an amount of Four hundred and sixty thousand (460,000)CFA and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

NB

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative file, the Technical and Financial files will take place on the **23/04/2024** at **11:00 AM** local time, in the conference hall of Tubah Council, by the Internal Tenders Board. Only bidders or their representatives shall attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed submission.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

Eliminatory criteria

1. Absence of a Bid Bond;
2. Incomplete or non-compliant administrative file at the end of the 48hrs period granted by the procurement Commission to
3. False declaration or falsified documents;
4. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. Non-compliance with model bid
6. Absence of a quantified unit price;
7. Non respect of **75%** of essential criteria;

Essential criteria

NB. Pursuant to circular letter No.00005/LC/MINMAP/CAB of 26/12/2023, bidders with certified true copies of the certification shall not submit in their *TECHNICAL FILE* documents relating to ; Their turnover, References of the company, own minimum technical and Logistics means ,permanent staff and head office location.

- 1- General presentation of the tender files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- specifications and references;
- 5- Draft jobbing order duly filled initialed in all pages signed and dated on the last page.

15. Attribution

This evaluation will be done in a positive (**yes**) or Negative (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest feasible amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information which could be technical in nature can be obtained from the SIGAMP service of the Tubah Council

BAMENDA le 28 Ma

Le

TANJONG MARTIN MESHON



COMMUNE DE BATIBO

REQUEST FOR QOUTATION N° 02/RQ/BC/BCITB/2024 OF 26/03/2024, FOR THE SUPPLY OF EQUIPMENTS TO THE BESSI COMMUNITY HALL IN BATIBO SUB-DIVISION MOMO DIVISION OF THE NORTH WEST REGION FUNDING: MINADER - PUBLIC INVESTMENT BUDGET FOR 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the execution of public investment fund and to promote the social economy sector and handicraft in Batibo Council area, the Mayor of Batibo Council, Contracting Authority, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches, a Request for Quotation **FOR THE SUPPLY OF EQUIPMENTS TO THE BESSI COMMUNITY HALL IN BATIBO SUB-DIVISION**

2. Consistance des prestations

The services of this request for quotation include the supply of;

| | |
|-----|--|
| 101 | Conference metallic chairs |
| 102 | Executive chairs |
| 103 | Executive table |
| 104 | Cabinate wooden filing with glass shutters |
| 105 | Window and door contents complete |
| 106 | Wall clocks |
| 107 | Breakable plates |
| 108 | Glass |
| 109 | spoons |

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost is **8,000,000**(Eight MILLION) FCFA

4. Allotissement

| Lot | Name of project |
|-----|--|
| 1 | THE SUPPLY OF EQUIPMENTS TO THE BESSI COMMUNITY HALL IN BATIBO SUB DIVISION, MOMO DIVISION. |

5. Participation et origine

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerned that have proven experience in the field of Supplies of equipment's and materials .

6. Financement

– PUBLIC INVESTMENT FUND-2024

7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted at the Batibo Council office during working hours, as soon as this tender notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be consulted and obtained at the Batibo Council office, with effect from the date of signature of this Tender Notice, upon presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **20,000** (twenty thousand) Francs CFA payable at the BATIBO Council Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

The tender file in two (02) volumes shall be enclosed in two sealed envelopes.

- Envelope A containing the administrative documents (Volume 1);
- Envelope B containing the financial/technical offer (Volume 2).

The two volumes shall then be enclosed in a single sealed envelope bearing only the reference of the tender in question. The different documents of each offer shall be numbered as indicated in the tender and separated by dividers of the same colour.

NB:

Complete bidders' files, including all administrative documents, must be deposited in **07** copies including the original file and **06** copies not later than **23/04/2024** at **10:00** AM local time in sealed envelopes, in the Batibo Council Office and should carry the inscription:

?REQUEST FOR QUOTATION N°02/RQ/BC/BCITB/2024 OF 26/04/2024 FOR THE SUPPLY OF EQUIPMENTS TO THE BESSI COMMUNITYIN BATIBO SUB DIVISION, MOMO DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

« To be opened only during the Tenders Board Opening session ».

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be **two (02) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in this Consultation File, of an amount of 160,000 (one hundred and sixty thousand) **F CFA** and valid for thirty (21) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

Bids will be opened on the **23/04/2024** at **11:00 AM** in the Conference Hall of Batibo Council, by the Internal Tender's Board, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desire.

The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

Eliminatory criteria

- 1- Absence of bid bond in the administrative file;
- 2- Deadline for delivery higher than prescribed;
- 3- False declaration or falsified documents;
- 4- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
- 5- Absence or nonconformity of a document in the administrative file which is not provided by the bidder within 48hours after opening as requested by the tender's board.
- 6 Incomplete or non-compliant documents;
- 7 False declaration, forged or scanned documents;
- 8 Technical assessment mark less than **70% of "Yes"**.
- 9 Incomplete financial offer;
- 10 Omission of quantified unit price in the financial offer;
- 11 Change of quantity or unit.

Essential criteria

- 1- General presentation of the tender files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Logistics;
- 7- Attestation and report of site visit;
- 8- Draft purchase order duly filled initialed in all pages signed and dated on the last page.

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely positive way (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of **70%** of the essential criteria taken in account.

The contract will be awarded to the bidder whose bid fulfils the required technical and financial (**total without taxes**) criteria and is deemed to be the lowest, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **70%** of "Yes".

16. Durée Validité des Offres

The bidder is bound by his bid for a period of sixty (**60**) days with effect from the deadline fixed for the submission of the bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Batibo Council. **Tel. : 677 980 303/ 679 204 915**

BAMENDA le 26 Mars 2024

Le MAYOR

TANJOH FRIDRICK TETUH

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !